

# MÉMOIRES ORIGINAUX

---

## ÉTUDES D'ETHNOGRAPHIE PRÉHISTORIQUE

PAR

Ed. PIETTE

---

### III

#### LES GALETS COLORIÉS DU MAS-D'AZIL (1)

L'ASSISE A GALETS COLORIÉS est intercalée entre la dernière couche de l'âge du renne et la première de la période néolithique. Je lui ai donné les noms d'*élapienne* et d'*asylienne*. Dans la première *Étude d'ethnographie préhistorique* que j'ai publiée (*L'Anthropologie*, t. VI, n° 3, fig. 1), j'ai fait connaître la coupe d'une tranchée ouverte sur la rive gauche de l'Arise, dans la grotte du Mas-d'Azil. L'assise à galets y est indiquée par la lettre F. On la reconnaît de loin à sa teinte rougeâtre.

Je rappellerai que les dernières assises de l'âge du renne sur lesquelles elle repose sont celles que j'ai nommées *élapo-tarandiennes*. Elles font partie de l'étage *cervidien* ou *gourdanien* et consistent, dans la caverne du Mas-d'Azil, en une succession de couches archéologiques noirâtres alternant avec des dépôts fluviaux, limoneux, jaunâtres, composés de minces feuillets presque papyracés. Chacun de ces feuillets est le vestige d'une inondation ou d'une recrudescence dans une inondation pendant une longue époque d'humidité froide, de fontes de neiges et de pluies torrentielles. Les débordements étaient d'autant plus nombreux et plus puissants, que les eaux provenant de la fonte des neiges accumulées pendant des hivers rigoureux glissaient sur un sol profondément gelé, qui se ramollissait très lentement. Les couches ar-

(1) Cet article est illustré, non seulement par les figures de texte, mais aussi par un album de planches en couleur qui accompagne cette livraison.

chéologiques se sont formées pendant des alternatives de moindre humidité. Elles contiennent des ossements de renne, de cerf-élaphe, de chevreuil, de bouquetin, de chamois, de bœuf, d'aurochs, de cheval, d'ours commun, de sanglier, de renard, de loup, de lynx et de lièvre. Les gravures sur ramure de renne, les harpons faits du bois du même animal et les aiguilles y abondent. Les feux allumés avec du bois y ont été alimentés avec des résidus de chair.

Au-dessus de ces assises s'étend celle des galets coloriés. Son épaisseur maximum est de 0<sup>m</sup>,65. C'est une couche rougeâtre, renfermant de la cendre, du charbon, des amas de peroxyde de fer, de grosses pierres tombées de la voûte et rougies au contact de ce peroxyde, des silex de forme dit magdalénienne, de petits grattoirs arrondis précurseurs des temps nouveaux (pl. XXIII de l'album, fig. 6, 7 et 8), des canines de cerf percées dont on faisait probablement des colliers (pl. XXV, fig. 1), des poinçons et des lissoirs en os (pl. XXIV et XXV), des harpons perforés, plats, ovalaires, en ramure de cerf, du type de ceux qui ont été représentés dans *L'Anthropologie*, t. VI, n° 3, p. 292, fig. 22, 23, 24 et 25, et de petits galets usés et polis à l'une de leurs extrémités, ayant servi de ciseaux ou de tranchets (pl. XXIII, fig. 4 et 4 a). J'y ai recueilli des ossements de cerf-élaphe, de cerf de Canada, de chevreuil, de chamois, de bœuf, de cheval, d'ours commun, de sanglier, de blaireau, de loup, de castor, de rat, d'oiseaux divers, de grenouilles, de truites, de brochets, de cyprins. M. Boule et moi, nous y avons trouvé un petit amas de blé, et j'ai rencontré dans la partie supérieure de l'assise, des coquilles de noix, des noix, des noyaux de cerises diverses et de prunes variées. Enfin, j'y ai découvert deux sépultures de squelettes inhumés après avoir été décharnés au silex et colorés en rouge au moyen du peroxyde de fer. Les grands os rayés par le silex n'étaient plus dans leur connexion naturelle; les petits os manquaient, probablement par ce que les corps, avant d'être inhumés, étaient restés longtemps exposés aux atteintes des oiseaux rapaces et s'étaient désagrégés. Mais les objets qui frappaient le plus la vue dans cette assise, étaient de nombreux galets coloriés avec du peroxyde de fer. Ce n'est pas sans étonnement ni sans un vif sentiment de curiosité que j'ai fait la découverte de ces peintures les plus anciennes que l'on connaisse.

L'assise à galets coloriés est recouverte par l'*assise à escargots* à laquelle elle passe peu à peu. La transition est si insensible qu'il est souvent difficile d'indiquer la limite qui les sépare. L'assise à escargots, qui a une épaisseur maximum de 0<sup>m</sup>,60, est formée de cendres rubanées de blanc, de rouge et de gris, contenant des lits lenticu-

lares d'*Helix nemoralis*, vestiges des repas des habitants de la grotte qui faisaient entrer les mollusques dans leur alimentation. Ces tas de coquilles intercalés dans la cendre ont parfois une hauteur de 0<sup>m</sup>,30 et une longueur de 10 à 15 mètres. Les cendres sont les résidus de feux de bois. Les os que l'on y trouve souvent à demi-brûlés appartiennent tous à la faune actuelle. Les coquilles de noixettes et de noix, les noyaux de cerises et de prunes diverses y abondent. J'y ai recueilli des harpons semblables à ceux de l'*assise à galets coloriés*, des poinçons et des lissoirs en os, des serpules dont on faisait des colliers, des rondelles d'albâtre qui étaient également des éléments de colliers semblables à ceux des dolmens, des silex de forme dite magdalénienne, de petits grattoirs arrondis pareils à ceux de l'*assise à galets coloriés*, des tranchets, des ciseaux et des racloirs en pierre polie. L'*assise à escargots* appartient donc incontestablement à l'*étage de la pierre polie*; mais elle ne contient pas de haches. Du moins, je n'en ai pas trouvé au Mas-d'Azil, et sans avoir la prétention de généraliser ce fait, je le constate parce qu'il y a d'autres différences entre elle et l'*assise pélecique*. Ces différences résultent surtout du climat qui fut très humide à l'époque des escargots. Je n'ai recueilli que des *Helix hortensis* dans l'*assise pélecique*, et des *Helix nemoralis*, à l'exclusion des *Helix hortensis* dans l'*assise à escargots*. Ces deux sortes de mollusques, soit qu'on les considère comme deux espèces très voisines, soit qu'on les regarde comme deux variétés d'une même espèce, n'ont pas ordinairement le même habitat. L'*Helix nemoralis* prospère dans les lieux humides; l'*Helix hortensis* vit dans des régions découvertes et même sèches.

L'humidité du climat de l'époque *élaphto-tarandienne* avait continué pendant l'époque *asylienne*. Sans doute les inondations avaient été moins fortes, parce que les hivers moins rigoureux n'avaient pas formé de si grandes réserves de neige, et que le sol dégelé dans sa profondeur était devenu perméable. Mais le volume des eaux que roulait l'Arise en ce temps devait être plus considérable que de nos jours. Les os de castor, la grande quantité de mâchoires et de vertèbres de poissons, le nombre considérable des harpons de pêche qui gisent à côté des galets coloriés donnent à penser que, dans la vallée de cette rivière, et peut-être dans la grotte elle-même, il y avait des étangs, des lacs minuscules où la pêche était fructueuse et où les castors pouvaient établir leurs demeures. L'abondance des ossements de sangliers et la présence des os de grenouilles révèlent l'existence de terres marécageuses.

Les vestiges d'arbres fruitiers n'apparaissant que vers la fin de l'époque *asylienne* et les traces de feux de bois dont l'usage ne devint définitif qu'à l'époque *coquillière*, prouvent que le réchauffement du climat et la reconstitution des forêts s'accomplirent progressivement et que la plus grande partie des temps asyliens s'écoula sous l'empire d'une humidité froide et d'un climat encore sévère. Il en fut autrement à l'approche des temps où l'assise coquillière se forma. Alors, sous l'influence d'une température plus élevée et de l'humidité persistante, la végétation prit un développement magnifique et l'homme put cultiver avec succès diverses espèces d'arbres fruitiers.

Les assises à galets coloriés et à escargots ont été emportées ou submergées et lavées dans le voisinage de la rivière, par des inondations qui se sont élevées jusqu'à 13 et 14 mètres au-dessus du niveau moyen actuel des eaux de l'Arise. Dans les endroits où elles n'ont été que lavées, les débordements en ont enlevé les parties menues, ne laissant que de grosses pierres. Du côté de la paroi de la grotte, elles sont restées intactes, protégées par une avancée du rocher à l'entrée de la caverne. Les traces laissées par ces grandes inondations indiquent la limite de l'assise coquillière avec celle *des haches en pierre polie*. A partir du moment où elles ont cessé, le régime actuel des cours d'eau a commencé, et les débordements de l'Arise ont été si réduits qu'ils ont laissé intacte une couche renfermant des haches polies placée près de la rivière, à 6 mètres seulement au-dessus de son niveau. C'est cette différence de climat et de phénomènes orographiques qui m'ont porté à séparer l'assise péléciqne de l'assise coquillière, quoique cette dernière soit évidemment de l'époque de la pierre polie. Il y a discordance de stratification. Les grandes inondations qui en ont été cause la rattachent, par le régime des eaux, à la période de transition dont elle est le dernier terme, en même temps qu'elle est le premier de l'époque néolithique par son industrie.

La *période de transition*, qui a succédé à la *période glaciaire*, a commencé au moment où la faune moderne a remplacé la faune glaciaire qui venait de s'éteindre, c'est-à-dire après l'époque *équidiennne* ou *éburnéenne*. Elle a eu trois phases : la phase *cervidienne*, pendant laquelle l'industrie quaternaire se continua, empruntant la matière première de ses armes, de ses instruments et de ses objets d'art au renne qui vivait alors encore dans notre pays au milieu d'une faune toute moderne ; la phase *asylienne* ou phase des galets coloriés venant après la disparition du renne, pendant laquelle, l'homme, oublieux des arts de la gravure et de la sculpture, com-

mença à se livrer à la culture et peignit sur des cailloux roulés des figures de forme bizarre; et la phase *coquillière* ou phase des cendres à escargots remarquable par la richesse de la végétation. Ce mémoire a pour but la description et l'étude des galets coloriés (1).

Les galets que l'on a coloriés sont généralement oblongs et aplatis; ils ont été ramassés aux environs de la grotte dans le lit de l'Arise. Les uns sont gris et de nature quartzeuse, les autres sont blancs. Il y en a de schisteux. La couleur employée est le peroxyde de fer que l'on trouve associé au manganèse dans des gisements situés en amont de la caverne. Les récipients qui la contenaient ou sur lesquels elle était étalée étaient des *Pecten jacobæus*, des cailloux roulés présentant des cavités naturelles, des pierres plates et des spatules ayant servi de palette (voyez pl. XXIII, fig. 1 à 3). On en mettait aussi dans des os creux ayant la forme de tubes terminés par une pointe, qui semblent avoir été destinés aux tatouages.

Le peroxyde de fer a probablement été mêlé à des substances grasses ou à des résines, car sur les galets qui n'ont subi aucune décomposition, il adhère fortement à la pierre et résiste au lavage. Les galets blancs, toujours décomposés plus ou moins à la surface, le sont même au-dessous des placages de couleur, aussi leur peinture disparaît-elle au moindre frottement. Les troglodytes employaient, pour l'appliquer, le pinceau, des bâtonnets ou même le doigt. Parfois, mais rarement, ils teintaient tout le galet en rose avant d'y tracer des caractères rouges. Le plus souvent, ils coloriaient le bord du galet de manière à former une sorte de cadre aux dessins qu'ils faisaient ensuite. Les peintures sont grossières et faites sans art. Elles ne sont pas ordinairement des imitations de la nature; elles sont les caractères d'une sorte d'écriture dont le sens reste mystérieux pour nous.

(1) Je classe la période de transition tout entière dans l'ère quaternaire moderne, parce que sa faune est entièrement moderne et que les animaux caractéristiques de l'ère quaternaire primitive étaient tous éteints quand commença l'époque cervidienne. L'ère quaternaire moderne se compose donc de l'époque cervidienne, de celle des galets coloriés, de l'époque de la pierre polie, qui comprend l'assise coquillière et l'assise pélicique, de l'époque calceutique, de l'époque protosidérique et des temps actuels. Quant à l'ère quaternaire primitive, elle commence aux temps où l'*Elephas meridionalis*, l'*Hippopotamus amphibius* et le *Trogonterium Cuvieri* vivaient encore. Elle comprend deux périodes, une période chaude caractérisée par l'*Elephas antiquus*, le *Rhinoceros Merckii*, etc. (on pourrait l'appeler période *calidaire*), et une période *glaciaire* caractérisée par le mammoth, le rhinocéros à narines cloisonnées, l'ours des cavernes, l'hyène tachetée, le grand félin des cavernes. Celle-ci, que M. de Mortillet a nommée *mostérienne*, se divise en deux époques, l'époque *mostérienne* proprement dite et l'époque *équidienne*. Pour moi, les mots : ère quaternaire et ère *anthropique* sont synonymes.

Ces caractères sont de deux sortes : les uns paraissent être des nombres formés de séries de chiffres ; les autres sont des signes graphiques dont il est difficile d'indiquer la signification, car on ne rencontre pas les galets juxtaposés et formant des inscriptions. Ils sont épars et dispersés dans l'assise. Il y en a qui sont des symboles semblables à ceux que nous retrouvons dans les vestiges de civilisations postérieures. Enfin certains galets coloriés n'ont probablement jamais eu de sens et sont de simples essais de peinture faits par des mains inhabiles, traçant des figures au hasard.

### Nombres.

Les signes que l'on peut considérer comme des nombres sont de trois sortes : ils consistent en des séries de bandes parallèles, de cercles ou disques alignés et de disques ovales tangents aux bords du galet.

*Galets à bandes parallèles.* — Chaque bande rouge est une unité. Il faut additionner les bandes tracées sur le galet pour savoir le

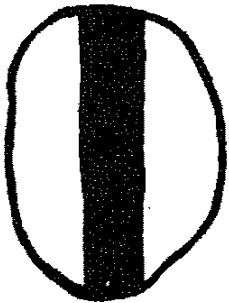


FIG. 1.

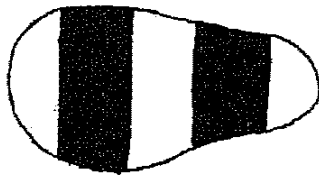


FIG. 2.

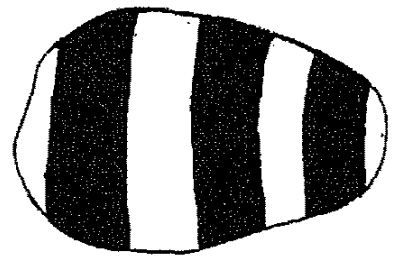


FIG. 3.



FIG. 4.

nombre qu'il représente (voyez pl. I à V de l'album). Ainsi la figure 1 représente le nombre 1 ; la figure 2, le nombre 2 ; la figure 3, le nombre 3 ; la figure 4, le nombre 8. Dans ma collection, le nombre des bandes parallèles d'un même galet ne dépasse pas le nombre 8. Mais rien n'indique d'une manière certaine quelle était alors la base du système de numération, car il est possible que l'on trouve des 9 plus tard.

Ces séries de bandes parallèles font songer aux séries de traits que tracent au charbon, sur la muraille blanchie à la chaux, ou sur

la porte, les ménagères de nos jours qui ne savent pas bien compter. On peut aussi les comparer aux traits de scie que font les boulangers sur leurs tailles. C'est assurément un moyen très primitif d'écrire les nombres; c'est celui qui a dû, dès le début, se présenter aux hommes dans leurs premiers essais de calcul. Actuellement, c'est encore avec des séries d'unités, représentées par des corps tangibles, ajoutées les unes aux autres ou retranchées les unes des autres, que l'on apprend le plus facilement aux enfants l'art de compter. Elles remplacent les nombres qui sont des abstractions par les éléments qui les composent, rendus visibles aux yeux de l'élève.

Les Égyptiens employaient dans leur numération le système décimal. Ils représentaient aussi les unités par des traits. Leurs *un*, leurs *deux*, leurs *trois*, leurs *quatre* sont semblables à ceux des

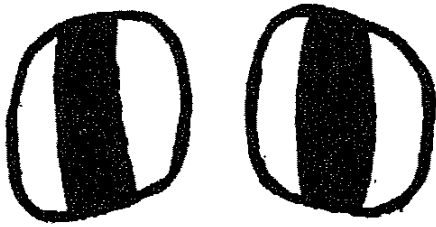


FIG. 5 et 5 a.

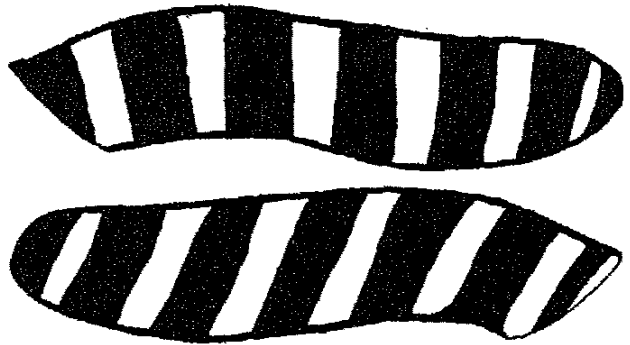


FIG. 6 et 6 a.

galets coloriés; leurs *cinq*, leurs *six*, leurs *sept*, leurs *huit* ne diffèrent des mêmes nombres de l'assise à galets que par ce que les traits figurant les unités dont ils sont composés sont placés sur deux lignes au lieu d'être rangés sur une seule. Le nombre *dix* est représenté par une courbe. Les dizaines sont groupées comme les unités. Les centaines sont figurées par des lignes enroulées. Il y a des signes particuliers pour *mille*, *cent mille*, un *million*.

Ordinairement les galets ne sont peints que sur une seule face. Il y en a cependant qui le sont sur toutes les deux. Dans ce cas, c'est le plus souvent le même nombre qui est figuré de chaque côté, ainsi qu'on peut le voir par les figures 5, 5 a, 6, 6 a (voyez aussi pl. I de l'album, fig. 10, 10 a, fig. 14, 14 a, et fig. 16, 16 a; pl. IV, fig. 14, 14 a; pl. II, fig. 8, 8 a).

Quelquefois cependant ce sont deux nombres consécutifs qui sont représentés sur les deux faces des galets (voy. pl. II de l'album, fig. 11, 11 a). Ainsi sur une face on verra le nombre 4, sur l'autre le nombre 5. Exceptionnellement ce sont des nombres assez éloignés les uns des autres qui sont figurés, sur les deux côtés.

*Galets à disques alignés* (voyez pl. VI, VII et VIII). — En voyant les galets à disques rouges alignés, la première pensée qui vient à l'esprit est que chaque disque représente le nombre servant de base au système de numération, de même que plus tard chez les Égyptiens la courbe représenta une dizaine. Ainsi, si le système de numération reposait, à l'époque asylienue, sur le chiffre *neuf*, la figure 7 représenterait une neuvaine, la figure 8, deux neuvaines ou le nombre 18, la figure 9 le nombre 27, la figure 10 huit neuvaines ou le nombre 72. Diversement, si le système décimal était en usage à cette époque chez les Pyrénéens, les figures 7, 8, 9, 10 représenteraient les nombres 10, 20, 30, 80.

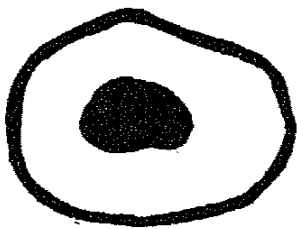


FIG. 7.



FIG. 8.

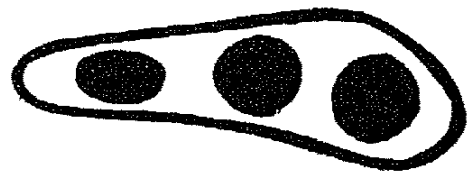


FIG. 9.

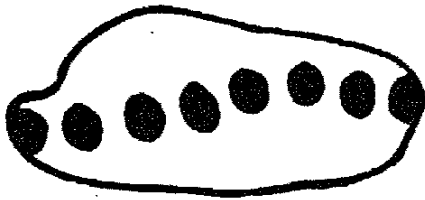


FIG. 10.

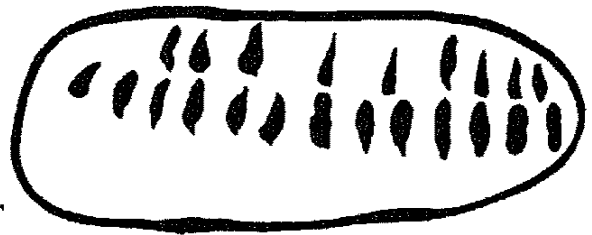


FIG. 11.

Les cercles ou disques alignés sont presque toujours encadrés par une bordure rouge placée sur le côté mince de la pierre. Cette bordure s'élargit souvent aux deux extrémités du galet. L'élargissement prend parfois de telles proportions qu'il doit avoir une signification et peut, par exemple, équivaloir à une unité ou même au nombre fondamental du système de numération, s'il en a la forme.

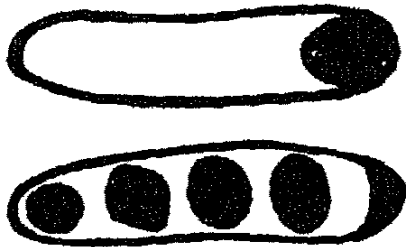
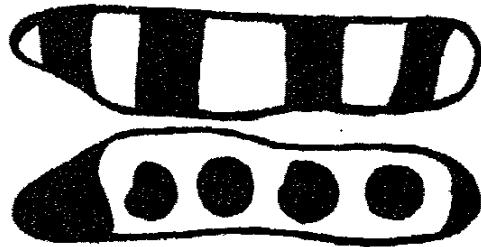
Dans ma collection le nombre des cercles alignés en une seule rangée sur un même galet ne dépasse pas huit. Exceptionnellement, au lieu d'une rangée de disques, il y en a deux. Ainsi le galet de la figure 13, planche XI de l'album, qui, dans l'hypothèse du système décimal, représenterait 60, a ses disques arrangés comme les courbes qui, dans l'écriture égyptienne, représentent le même nombre. Le galet de la planche IX, figure 15, avec ses trois rangées de cercles représenterait le nombre 90.

Il est à remarquer que l'absence d'un signe particulier pour



représenter le nombre *quatre-vingt-un* impliquerait que le chiffre 9 n'était pas la base du système de numération et rendrait vraisemblable l'usage, aux temps asyliens, du système décimal ou d'un système reposant sur un nombre supérieur à 10.

J'ai dit que, à en juger par ma collection, le nombre des cercles alignés en une seule rangée sur un même galet ne dépasse pas huit, lorsqu'ils sont assez bien formés. Il en est autrement lorsque, au lieu de disques arrondis, il y a des coups de pinceau à contours irréguliers, disposés en séries. Dans ce cas, le nombre de ces coups de pinceau peut être assez considérable. Il y en a vingt-trois sur le galet de la figure 11 (voyez pl. VI, fig. 19). Les figures 12 et 12 *a* donnent un exemple assez rare d'un galet où il y a d'un côté un ovale tangent et de l'autre quatre disques libres (voyez pl. VI de l'album, fig. 11 et 11 *a*). Un autre galet dessiné dans la même planche, sous les n<sup>os</sup> 16 et 16 *a*, a sur une face six disques libres et sur l'autre

FIG. 12 et 12 *a*.FIG. 13 et 13 *a*.

trois chevrons et deux autres signes. Enfin les figures 18 et 18 *a* de cette planche représentent un galet où, d'un côté il y a huit disques rouges et où de l'autre côté sont gravés quatre faisceaux de quatre lignes parallèles. Sur un autre caillou roulé de ma collection (fig. 13 et 13 *a*), on a peint d'un côté quatre bandes parallèles et de l'autre quatre disques (voy. pl. III de l'album, fig. 15 et 15 *a*), ce qui ferait, en totalisant ces signes, le nombre 44, dans l'hypothèse de l'existence du système décimal chez les Pyrénéens aux temps asyliens. Un galet représenté dans la planche VI de l'album, figure 1, a sur une face un cercle libre et sur l'autre un ovale tangent au bord.

*Galets à disques ovalaires tangents aux bords* (pl. IX et X). — Les disques ovalaires tangents aux bords, distincts des disques libres par leur forme et leur position, paraissent être aussi des nombres d'égale valeur. Lorsque l'on a admis l'identité du cercle libre avec le nombre qui est la base du système de numération, on est porté à regarder le cercle ovaire tangent comme le carré de ce nombre, c'est-à-dire comme le produit de ce nombre multiplié par lui-même. Dans cette hypothèse les figures 14, 15, 16 représente-

raient, si le système décimal était en vigueur, les nombres 100, 200, 700; et, si c'était le système duodécimal qui était en usage, les nombres 144, 288, 1008.

Parmi ces galets les uns, comme ceux des figures 14, 15, sont

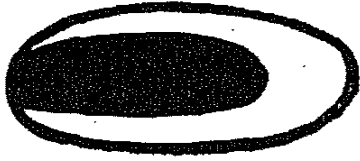


FIG. 14.

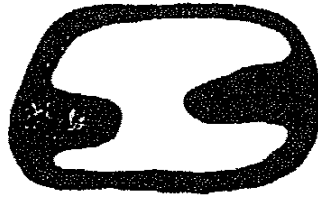


FIG. 15.

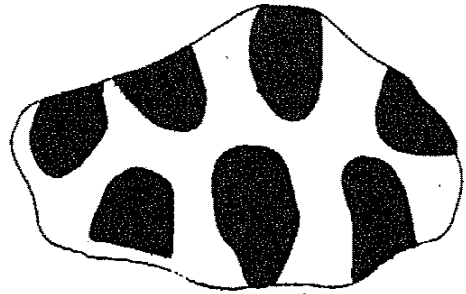


FIG. 16.

encadrés dans une bordure rouge; les autres, comme celui de la figure 16, sont sans cadre.

Sur les galets à cercles ovalaires tangents, des disques libres étaient souvent peints dans le milieu. On avait alors des signes graphiques composés de nombres servant de base au système de numération et de leurs carrés. Un galet de ma collection a douze cercles tangents et six cercles libres (fig. 18), ce qui donnerait un



FIG. 17.

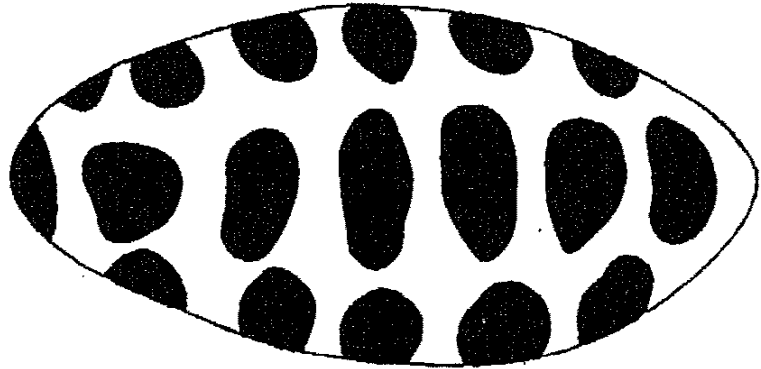


FIG. 18.

total de 1260 dans le système décimal et de 1728 plus 60, c'est-à-dire 1788 dans l'hypothèse du système duodécimal. Il est vrai que dans le système duodécimal le cube du nombre 12 aurait dû être figuré par un signe particulier au lieu de l'être par douze cercles tangents. Mais c'est déjà supposer ces populations très avancées que d'admettre qu'elles avaient des noms de nombre et des signes particuliers pour compter jusqu'à 1728. Peut-être même vaudrait-il mieux n'établir aucune distinction entre les cercles et les ellipses tangentes, et devrait-on les considérer les uns et les autres comme des dizaines. Les différences de forme qui les séparent ne sont pas grandes, et il y a des cercles tangents et des ellipses libres.

D'autres hypothèses se sont présentées à ma pensée pour expliquer ces caractères. L'interprétation des bandes parallèles considérées comme des unités est trop vraisemblable pour que j'aie été tenté d'en chercher une autre. Mais la vue d'un galet rond, bordé de rouge, sur lequel on avait peint un disque m'a suggéré pour le cercle une explication différente de celle que je viens de donner. Le disque entouré d'un cercle a été de tout temps considéré comme le symbole du soleil ou du dieu solaire. Les cercles alignés ne seraient-ils pas des signes employés dans une écriture hiéroglyphique? s'il en était ainsi, chaque cercle représenterait une unité, comme la bande coloriée. Les disques ovalaires tangents pourraient être les unités d'une écriture adoptée par les grands. Il ne serait pas absurde de prétendre aussi que les caractères représentant des unités variaient suivant les objets auxquels ils s'appliquaient, qu'ils n'étaient pas les mêmes pour les objets de consommation que pour les bijoux; que l'on en employait de différents pour compter des harpons ou pour compter les pas quand il s'agissait de mesurer la longueur d'un espace parcouru. A l'appui de ces hypothèses on pourrait invoquer ce fait que, lorsqu'un galet est colorié de deux côtés, c'est presque toujours le même nombre qui est peint sur les deux faces, et que souvent il y a d'un côté des bandes, et de l'autre des disques libres, en nombre égal; ou d'un côté des disques libres, et, de l'autre, des disques tangents en même nombre, en sorte que bandes, disques libres et disques tangents semblent avoir la même valeur numérique et pouvoir faire fonction l'un de l'autre. Rappelons cependant que quelquefois les nombres écrits sur les deux faces d'un galet diffèrent l'un de l'autre. J'en ai cité des exemples.

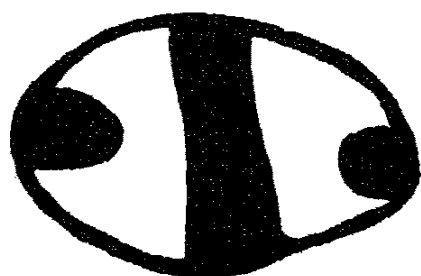


FIG. 19.

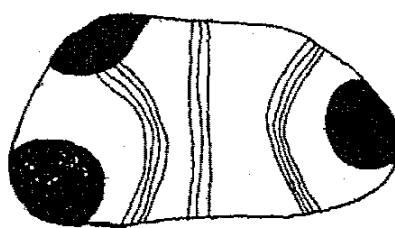


FIG. 20.

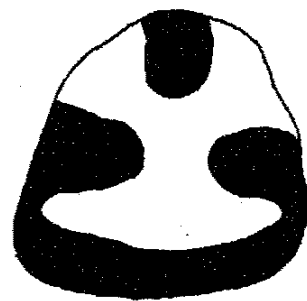


FIG. 21.

Il y a des galets sur lesquels on voit à la fois des bandes et des cercles tangents sur un même côté. Tel est celui de la figure 19 (voyez pl. XXI de l'album, fig. 13). D'autres ont sur une même face, outre des disques tangents, des faisceaux de lignes gravées en nombre

égal ou inégal, figure 20 (voyez pl. VI, fig. 18 et 18a et pl. XI, fig. 1 et 4). Un galet semi-circulaire de ma collection, figure 24, a une très large bande sur un des bords et trois disques tangents sur la circonférence (voyez pl. XI, fig. 12). Il faut en rapprocher le galet des figures 10 et 10a de la même planche et celui de la figure 5 de la planche IX.

Les galets qui portent des bandes parallèles, des disques alignés, des ovales tangents sont très nombreux au Mas-d'Azil. Dès que je les eus découverts, je proposai de les considérer comme des signes de numération. Frappé de les voir en si grande quantité, j'émis l'hypothèse qu'ils avaient peut-être servi de marques de jeu. On peut faire d'autres suppositions, les regarder comme des éléments de jeux analogues aux dominos et au loto, ou prétendre qu'ils ont été peints pour l'enseignement du calcul. Mais soit que l'on soutienne qu'ils sont des registres ou des aide-mémoire, soit que l'on veuille qu'ils soient des éléments ou des marques de jeu, il faut préalablement admettre l'hypothèse qu'ils représentent des nombres et sont des signes de numération. Cette première interprétation, quoique n'ayant pas un caractère de certitude absolue, me semble justifiée. Si l'on veut aller plus loin dans le champ des conjectures, on marche sur un terrain moins ferme, où l'ingéniosité et trop souvent la fantaisie servent de guides.

Les hommes des temps glyptiques, comme ceux de l'époque élapienne, représentaient les nombres par des séries d'unités. Ils avaient ce que l'on a appelé des marques de chasse où des traits faits par le silex figuraient les unités, comme les bandes parallèles les ont indiquées sur les galets coloriés. Le simple trait est aussi un signe de numération dans l'écriture cyprïote.

*Ornementation des signes représentatifs de nombres.* — J'ai dit que les caractères représentatifs des nombres ont été faits sans art. Les



FIG. 22.

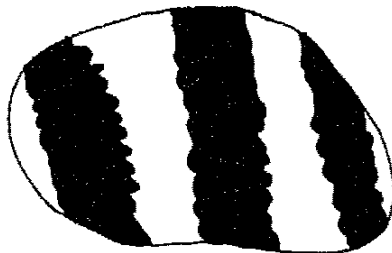


FIG. 23.

colorieux les ont pourtant quelquefois ornés en frangeant les bords des bandes et des cercles rouges (voyez pl. XXI de l'album, fig. 9, 10; pl. XVI, fig. 5, et pl. XII,

fig. 7a, 8, 8a). Ainsi les figures 22 et 24 représentent le nombre *un* au moyen de bandes frangées; le galet de la figure 23 est un *trois*, à

bandes également frangées. Parfois la bande qui équivaut à une unité est transformée en un rameau, figures 25 et 26 (voyez pl. XII, fig. 1, 4 et pl. XIV, fig. 6). La bordure du galet subit alors presque toujours la même transformation. C'est la plus haute expression de l'art pour les peintres de ces galets.

Les cercles libres et les ovales tangents, quoique se prêtant moins à cette ornementation, l'ont reçue quelquefois, figure 37 (voyez pl. XII de l'album, fig. 3).

Ce genre d'embellissements n'est pas spécial aux nombres. Il a été appliqué aux autres caractères, comme on le verra tout à l'heure.



FIG. 24.

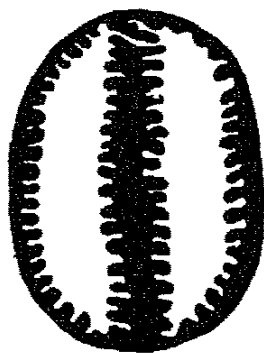


FIG. 25.

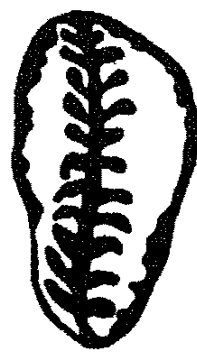


FIG. 26.

Qu'il y a loin de ces œuvres grossières aux gravures et aux sculptures de la période glyptique. Tout est différent, le procédé, le sujet, la compréhension de l'art. On ne sculpte plus ; on ne grave plus ; on peint. On ne représente plus des hommes et des animaux ; on figure des signes graphiques que l'on embellit en leur donnant l'apparence de végétaux. Un changement de climat a fait disparaître le renne de nos régions, et les artistes glyptiques privés de la matière première qu'ils employaient pour leurs travaux n'ont pas su transformer leur art. Un souffle utilitaire a passé sur l'Europe. Déjà, pendant la période précédente, où l'on gravait, où l'on ne sculptait plus, de nombreuses infiltrations de peuplades étrangères avaient modifié la composition ethnique de la population de la terre de Gaule, et cette vieille race adipeuse de Brassempouy (1),

(1) Cette race était caractérisée chez la femme par des hanches couvertes d'énormes gibbosités grasses qui se reliaient avec les fesses, par un ventre très volumineux, même quand la femme n'était pas enceinte (les artistes se plaisaient à la représenter dans un état avancé de grossesse), par des cuisses enveloppées de tissus gras qui formaient en avant une sorte de mollet, par le développement des nymphes, par des seins cylindriques et pendants et par une chevelure véritable. L'homme n'avait pas ces gibbosités, quoique sa poitrine fût ordinairement très repleète. Il portait une sorte de suspensoir. La femme avait une capuche, et parfois un collier et des bracelets.

différente, mais cousine germaine de la race boschimane, avait subi de rudes atteintes. De nombreux métis avaient dû altérer sa pureté.

Les changements de climat amènent toujours des déplacements de populations. Celui qui caractérisa la période de transition, en enlevant à cette vieille race la matière première de son industrie, lui porta un coup fatal. Elle fut absorbée dans le flot des envahisseurs. Elle ne périt pas entièrement, puisque l'ancienne statuaire de la Grèce nous a conservé l'image de femmes aux énormes hanches dans lesquelles il y avait évidemment du sang de la race adipeuse, et que, de nos jours, en France même, on voit encore des femmes à fortes gibbosités graisseuses sur les hanches ; mais les formes typiques disparurent et les croisements multipliés n'en laissèrent subsister qu'une image amoindrie et méconnaissable. A l'époque des galets coloriés, la race des vieux artistes éprouvée par le changement de climat, d'habitudes et de nourriture, déjà profondément altérée par le mélange avec les races nouvelles, découragée par l'obligation de transformer son industrie, réduite peut-être à un état social inférieur, avait si peu de ressort et comptait peut-être déjà pour si peu dans la population des cavernes, que l'atavisme ne parvenait pas à faire renaître les qualités artistiques des aïeux.

### Symboles.

Après avoir distingué et mis à part les galets sur lesquels sont peints des caractères représentatifs de nombres, ornementés ou non ornementés, examinons si, parmi les autres figures, il y a des symboles ou des signes graphiques dont il soit possible d'indiquer la signification. C'est une étude périlleuse, où l'on doit se défier d'autant plus de son imagination que l'on a moins de guides, et dont on ne doit présenter les résultats qu'avec beaucoup de réserves.

*Croix équilatérale.* — Les croix sont nombreuses dans l'assise à galets coloriés du Mas-d'Azil (voyez pl. XIV de l'album, fig. 10 ; pl. XV, fig. 1, 2, 4, 5, 6 ; pl. XVI, fig. 1, 2, 7, 8, 10, 11 ; pl. XVII, fig. 1, 2, 4, 11, et pl. XVIII, fig. 2).

Les galets sur lesquels elles sont figurées sont parfois bordés de rouge, figure 27 (voyez pl. XVII, fig. 8 ; pl. XVII, fig. 1 et pl. XVIII, fig. 2). Le plus souvent la croix n'est pas encadrée (fig. 28). Quelques-unes sont frangées sur les bords, figure 29 (voyez pl. XIV, fig. 4), ou sont formées de rameaux croisés, figure 30 (voyez pl. XVI, fig. 1 et 2). Il y en a qui ont une ou deux branches plus longues que les

autres, figures 31 et 32 (voyez pl. XV, fig. 6 et pl. XIV, fig. 8); celles-ci sont généralement peintes sur des galets allongés dont la forme paraît avoir influé sur celle des croix beaucoup plus que l'intention. On en voit qui sont posées sur une sorte de socle qui figurait peut-être primitivement un bloc de bois, figure 33 (voyez pl. XIV, fig. 10 et pl. XIV, fig. 7).

Le grand nombre des croix n'est pas la seule circonstance qui oblige l'attention du chercheur à s'arrêter sur elles. Le soin avec lequel elles ont été quelquefois entourées d'un cadre rouge, leur ornementation frangée ou en rameaux prouve qu'elles ne sont pas des essais de peintures faits au hasard, mais des figures dont la forme est voulue et auxquelles le peintre attachait de l'importance. Examinons donc si les civilisations postérieures ne nous ont pas

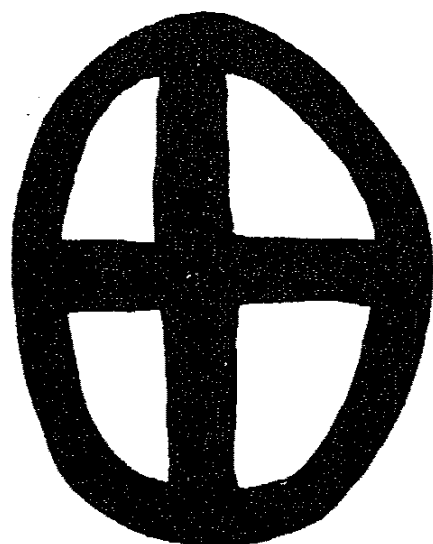


FIG. 27.

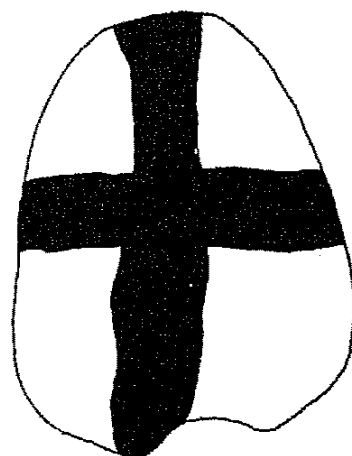


FIG. 28.

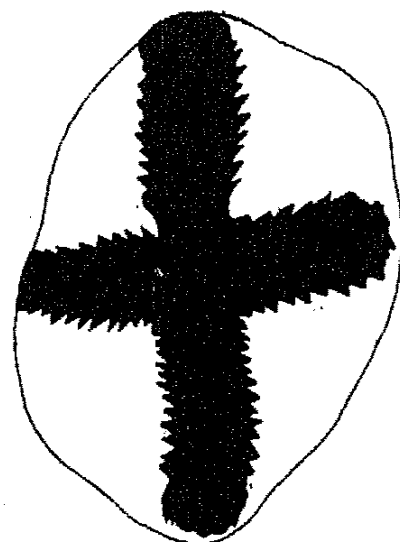


FIG. 29.

laissé des signes voisins de celui-là, et si nous ne pouvons pas avec leur aide trouver sa signification.

Les croix abondent dans les legs du passé. Il y en a trois sortes : la croix équilatérale, qui est celle que j'ai recueillie au Mas-d'Azil; la croix potencée, que l'on y rencontre également et dont je parlerai tout à l'heure; et la croix gammée, aux branches repliées à angle droit dans un même sens.

Chez les Assyriens, les Chaldéens, les Hindous, les Grecs, les Perses, et probablement chez les Gaulois et chez les constructeurs de *mounds*, dans l'Amérique septentrionale, la croix équilatérale a été le symbole du dieu solaire.

Le soleil nous apparaît comme un globe rayonnant. On l'a représenté de tout temps par un disque entouré de rayons. Mais il faut un certain temps pour faire cette image. Pour l'exécuter plus vite,

les graveurs et les peintres ont supprimé la plupart des rayons, ne conservant que ceux des quatre directions principales, et ils ont eu la croix avec le cercle solaire au milieu. Pour abrégé encore, ils ont supprimé le cercle ; le soleil a été réduit à un point d'où partaient à angle droit quatre rayons. Ils ont ainsi obtenu la croix équilatérale dans sa forme la plus simple. Cette croix représente donc le soleil et les quatre directions dans lesquelles il rayonne. On ne serait pas arrivé à ces simplifications de la représentation de l'astre s'il n'avait pas été divinisé, et si la nécessité de le figurer souvent n'avait pas conduit à l'emploi de formes symboliques de plus en plus éloignées du modèle. Les premiers hommes durent être frappés de la puissance bienfaisante de cet astre qui répand la vie sur la terre et sans lequel il n'y aurait à la surface de cette



FIG. 30.

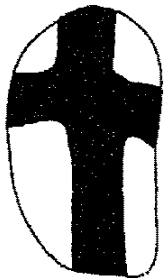


FIG. 31.

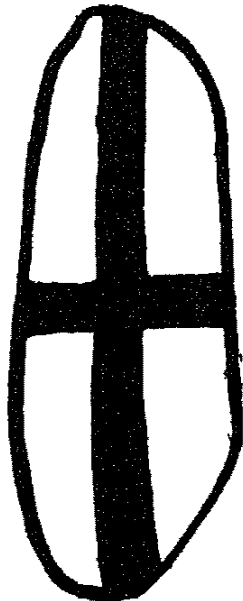


FIG. 32.

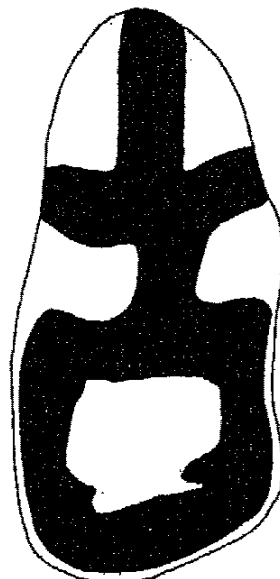


FIG. 33.

planète que la nuit profonde et l'enéant. Aussi fut-il considéré, dès les temps les plus anciens, comme un dieu.

La croix équilatérale ne symbolisait pas seulement le soleil chez les Assyriens, elle symbolisait aussi l'espace dans lequel il émettait ses rayons, c'est-à-dire le ciel.

De là vient qu'ils ont représenté leur dieu du ciel Anou par quatre caractères cunéiformes partant à angle droit d'un losange qui, dans leur écriture, figurait le soleil.

Les croix dont une branche est plus longue que les autres ont la même signification que celles dont toutes les branches sont égales ; aussi les groupe-t-on généralement avec les croix *équilatérales*, quoique ce nom ne leur convienne guère. Schliemann a figuré une fusaïole sur laquelle on en voit une à base très allongée surmontant le disque solaire rayonnant (*Ilios*, n° 1944). Il y en a une de même forme, servant de sceptre dans la main d'Apollon, sur une monnaie de Gallien (Victor Duruy, *Histoire des Romains*, t. VIII, p. 42).

La croix équilatérale a été figurée sur plusieurs dolmens ; elle



est gravée sur les dalles d'une sépulture néolithique découverte à Brésé (Maine-et-Loire); à Newgrange (Irlande), on remarque un monument mégalithique dont les blocs dessinent une croix. A Calernisch, dans l'île de Lewis (Hébrides), on en voit une autre, formée de pierres alignées avec le cercle solaire pointé à l'intersection des branches. La croix est gravée en creux sur des poteries des stations lacustres du lac du Bourget. Elle est aussi représentée sur des vases provenant des terramares calceutiques de l'Émilie. On la voit sur des agrafes, des fibules, des épingles et des poteries dans des sépultures du premier âge du fer, à Golasecca (Italie), et le disque solaire y est parfois placé à l'intersection des branches. Enfin on reconnaît encore la croix avec des branches partant d'un disque solaire sur une monnaie gauloise (Ed. Flouest, *Deux siècles de l'airain*, pl. XVII). Je termine ici cette énumération qui aurait été beaucoup plus longue, si j'avais tenu à la faire complète. Elle est suffisante pour prouver que, depuis l'époque néolithique jusqu'aux temps de l'empire romain, la croix a été transmise de siècle à siècle, par une tradition ininterrompue, comme un symbole du dieu solaire. Les croix du Mas-d'Azil, plus anciennes que toutes celles dont je viens de parler, ont évidemment la même signification. Leur découverte recule dans le lointain des temps l'usage de ce symbole et nous donne une notion nouvelle sur les hommes de l'époque asylienue : ils avaient le culte du soleil.

Ceux de l'époque cervidienne, leurs prédécesseurs dans les cavernes, ont quelquefois dessiné sur des fragments de ramure de renne, des séries de petites croix équilatérales alignées (fig. 35); mais ils ne paraissent pas avoir donné à ces figures un sens symbolique. Hommes imbus d'idées artistiques, constamment en quête de formes nouvelles, ils n'ont vu en elles qu'un motif ornemental.

*Le disque solaire.* — La croix n'était pas le seul signe qui représentât le dieu solaire à l'époque des galets coloriés. Parmi ceux qui sont bordés de rouge, il y en a de ronds avec un disque central, figure 36 (voyez pl. XI, fig. 9; pl. VI, fig. 4; pl. VII, fig. 2). Disque et bordure sont quelquefois frangés (fig. 37). Cette ornementation prouve l'importance qu'avait cette figure. Le cercle pointé des ga-



FIG. 35.

lets coloriés est semblable à celui que les prêtres égyptiens ont placé dans le sanctuaire du temple d'Ammon-Ra considéré comme dieu solaire. Il est l'hiéroglyphe qui signifie soleil, et nos astronomes s'en servent encore pour désigner cet astre.

Dans les pages qui précèdent j'ai mentionné le disque entouré d'un cercle plus ou moins régulier comme un caractère représentatif de nombre, et l'une des interprétations que j'ai proposées le fait considérer comme une unité. Il ne s'ensuit pas que ces cercles pointés ne soient pas des symboles du dieu solaire. Aux yeux de populations simples, ignorant la nature des étoiles, le soleil est unique dans le monde. Les hommes de l'époque asylienue devaient donc regarder l'unité comme l'un des attributs de la divinité.

Les peuplades de l'époque *cervidienne*, caractérisée par les gravures, les aiguilles et les harpons en ramure de renne, paraissent

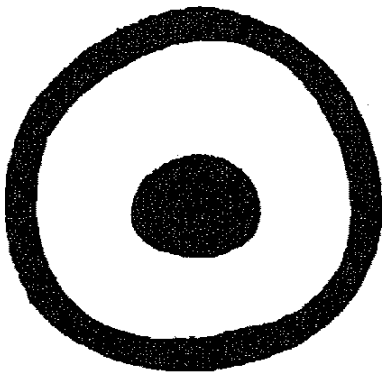


FIG. 36.

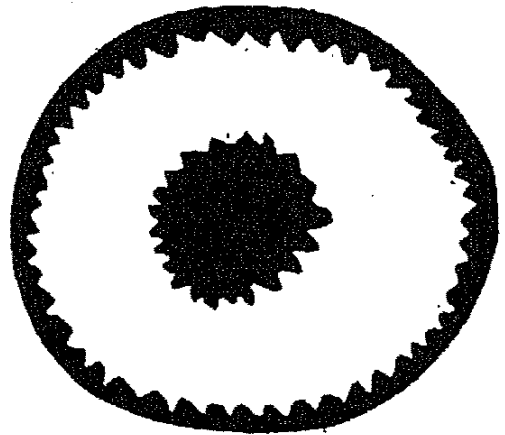


FIG. 37.

avoir eu avant eux le culte du soleil. J'ai recueilli dans la grotte du Gourdan un de ces andouillers que l'on nomme à tort bâtons de commandement sur lequel sont gravés, d'un côté, un cercle pointé dont la circonférence rayonne vers l'extérieur (fig. 38) et, de l'autre, un cercle pointé à centre rayonnant (fig. 38a). La gravure est grossière; mais il est difficile de ne pas voir dans ces signes des représentations symboliques du dieu solaire. L'hiéroglyphe égyptien n'est que celui de l'époque *cervidienne* simplifié. Les prêtres l'ont dépouillé de ses rayons, afin de pouvoir le graver plus promptement.

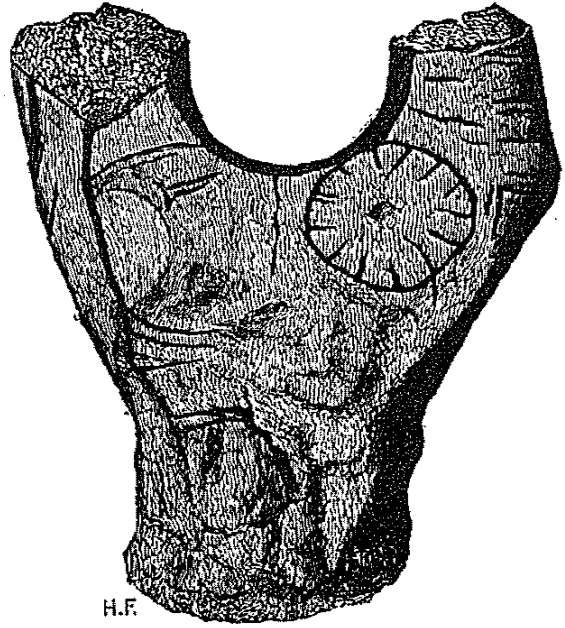
J'ai trouvé dans les assises cervidiennes de la grotte de Gourdan un autre emblème du même dieu. C'est un disque en os très mince, percé au centre d'un trou assez étroit d'où partent des rayons peu nombreux aboutissant à la circonférence (fig. 39). Sa vue m'a remis en mémoire ce passage du *Rig-Véda* où il est dit que la divinité est au centre du monde comme le moyeu d'une roue d'où partent les rayons qui aboutissent au cercle. Les hommes de l'âge du renne ne

connaissaient pas la roue; ils ignoraient la définition de l'infini, cette sphère immense dont le centre est partout et la circonférence nulle part; mais ils avaient une vague intuition de l'immensité. Ils représentaient le monde sous la figure d'un cercle et plaçaient au



H.F.

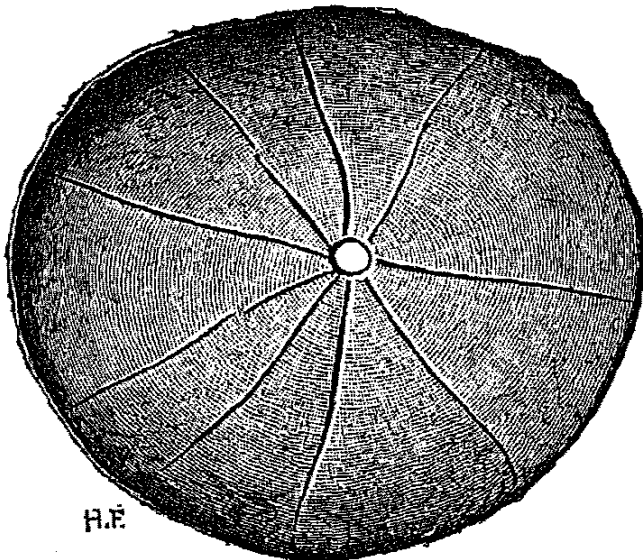
FIG. 38.



H.F.

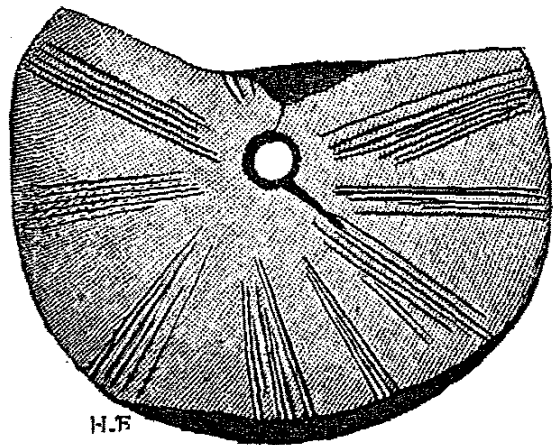
FIG. 38 a.

milieu la divinité solaire rayonnant dans l'espace. Cette figure était déjà un symbole, car le nombre des rayons était réduit. C'était un acheminement vers la rouelle et vers la croix. M. Massenat a recueilli à Laugerie-Basse un disque en os analogue à celui-ci



H.F.

FIG. 39.



H.F.

FIG. 40.

(fig. 40). Au lieu de rayons simples, ce sont des faisceaux de rayons qui partent du trou central et divergent vers la circonférence. Ces disques étaient sans doute des boutons malgré la largeur de leur diamètre; leur trou devait être obturé par une lanière faisant une petite saillie. L'homme de ce temps se plaisait donc déjà à porter

sur lui, comme ornement et sans doute comme amulette, le signe représentant la puissance supérieure devant laquelle il s'inclinait, de même qu'à notre époque on porte la croix suspendue au collier ou en breloque à la chaîne de montre, et que l'on en orne les broches, les pendants d'oreilles et les boutons de manchette.

Le cercle pointé a été gravé sur des dolmens, sur des ustensiles de l'époque néolithique, sur des vases et d'autres objets de l'âge calceutique, sur des fourreaux d'épée, des torques, des bracelets de l'époque protosidérique; et parfois on a reproduit la forme primitive du signe symbolique en lui restituant ses rayons. Souvent il est entouré d'autres cercles qui lui sont concentriques. Il serait fastidieux et presque impossible d'énumérer tous les endroits où il a été rencontré, et cette énumération serait inutile, puisque sa qualité de symbole représentant le dieu solaire est universellement admise. Il me suffira de dire, que dans le pays de Gaule, il a été trouvé parmi les vestiges de toutes les époques et de toutes les civilisations qui se sont succédé depuis l'âge du renne.

*La croix potencée ou tau.* — La croix potencée formée de deux



FIG. 41.

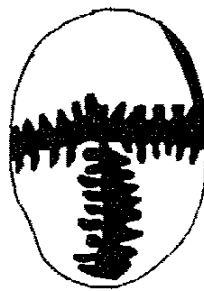


FIG. 42.

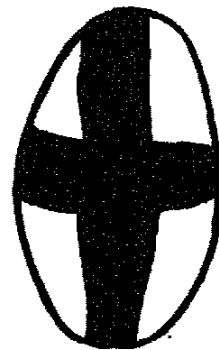


FIG. 43.

lignes perpendiculaires l'une à l'autre qui ne se traversent pas n'a que trois branches. Elle a été peinte sur un galet du Mas-d'Azil (fig. 41) à côté d'une croix équilatérale (voyez pl. XV de l'album, fig. 9). Dans la figure 6 de la planche XII ses branches ont été transformées en rameaux dans un but ornemental (fig. 42). Elle n'était donc pas regardée comme un signe négligeable.

La croix potencée a été rencontrée en Palestine, en Gaule et en Germanie; c'était le *tau* des Phéniciens qui la regardaient comme un signe de vie et de salut. Chez les Celtes et les Germains, elle représentait le maillet à deux têtes, instrument de vie et de fécondité, symbole de la foudre que lançaient Thor et Taran. Les hommes

de l'époque des galets coloriés ne connaissent peut-être pas le maillet à deux têtes; mais la croix potencée était sans doute aussi pour eux un instrument de vie et de fécondité.

*Croix gammée et tétracèle.* — La croix gammée n'est pas figurée sur les galets coloriés. Mais M. Massenat a trouvé à Laugerie-Basse un fragment de ramure de renne sur lequel est gravée une figure bien voisine du tétracèle. C'est une croix dont les branches, courbées dans le même sens, sont formées chacune d'un faisceau de trois rayons convergeant vers un centre laissé en blanc, figure 44.

La croix gammée est celle dont les extrémités se recourbent à angle droit dans le même sens. Son nom vient de ce qu'elle semble formée de quatre gammas soudés par la base. On la nomme tétracèle quand ses branches, au lieu d'être anguleuses, s'arrondissent en s'infléchissant dans la même direction. Dans l'Inde, elle porte le nom de *swastika*, quand ses branches sont dirigées vers la droite; elle passe pour un signe propice.

La croix gammée est très fréquemment associée aux disques du soleil. MM. Ludvig Müller, Percy Gardner, S. Beal, Edward B. Thomas, Max Müller et H. Gaidoz, dans leurs études sur les monuments des Hindous, des Grecs, des Celtes et des Germains, ont prouvé que cette croix a été chez tous ces peuples une représentation du soleil ou des divinités solaires. M. le comte Goblet d'Alviella pense qu'elle ne traduit pas seulement le rayonnement de l'astre, mais que ses branches recourbées indiquent en même temps son mouvement de translation. Il a exprimé cette manière de voir dans son livre *Migrations des symboles*, où j'ai puisé beaucoup de renseignements.

La gravure recueillie par M. Massenat a l'apparence d'un symbole solaire. Rien ne prouve cependant qu'elle ne soit pas un ornement. Si elle est vraiment une représentation du dieu solaire, faut-il en conclure que le tétracèle en soit dérivé? Il paraît n'en être que la simplification. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'établir d'une manière certaine cette filiation.

On doit cependant conclure de tout ce qui précède que le culte du soleil et les symboles qui représentent cette divinité sont beaucoup plus anciens qu'on ne l'avait pensé. Nous les voyons apparaître aussitôt après la période glaciaire, quand le renne habitait



H.F.  
FIG. 44.

encore le midi de la France. Ils sont le legs d'une civilisation préexistante aux peuples chez lesquels on en avait jusqu'à présent signalé la présence.

### Signes pictographiques.

*Bandes serpentantes.* — On voit souvent sur les galets coloriés des bandes ondulées qui paraissent des formes convenues pour représenter le serpent, figures 45, 46, 47, 48 (voyez pl. XIX, fig. 9, 10; pl. XX, fig. 4; pl. XVIII, fig. 5).

La figure 45 ressemble singulièrement à l'hiéroglyphe détermi-

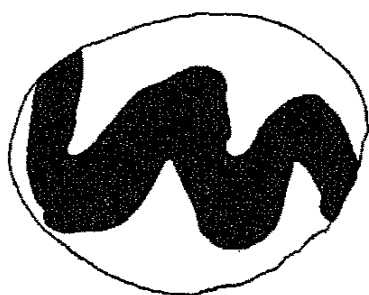


FIG. 45.

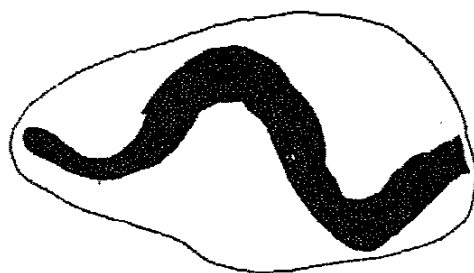


FIG. 46.



FIG. 47.

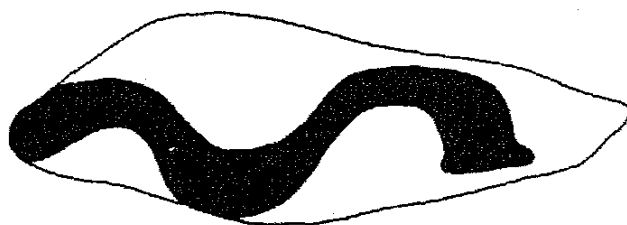


FIG. 48.

natif qui, chez les Égyptiens, signifie *serpent*, *reptile*. Mais la tête du serpent n'est pas figurée. La bande ondulée de la figure 48 a un indice de tête. La figure 47, très grossièrement faite, représente un reptile qui a la tête. Dans la figure 49, la bande serpentante a été frangée et feuillée pour l'embellir (voyez pl. XVI, fig. 6). Il en est de même dans la figure 50.

Dans les Pyrénées, sur la montagne d'Espiaup, non loin de Luchon, j'ai vu une longue ligne serpentante formée de pierres brutes enfoncées dans la terre. Une réunion de blocs granitiques figure la tête du reptile et contre ses courbes est un beau groupe de cromlechs aux centres desquels j'ai trouvé des débris de vases néolithiques, calceutiques et protosidériques.

Le serpent a été craint et vénéré dans l'antiquité. On voit son image dans de nombreux symboles. Le docteur Lambron, dans son livre sur les Pyrénées, dit qu'il y a encore des traces de son culte dans ces montagnes. J'ai pu constater moi-même que ces reptiles inspirent à certains habitants de cette contrée des craintes superstitieuses assez grandes pour que ces gens les protègent contre ceux qui veulent les tuer.

Un jour, je voyageais avec deux de mes ouvriers à la recherche de grottes habitées aux temps glyptiques. Je vis sur la route une vipère rampant lentement vers un buisson. J'avais une canne de jonc. Je m'élançai vers le reptile pour le tuer. Mes deux ouvriers se précipitèrent sur moi et me retinrent par la force jusqu'à ce qu'il eut disparu dans le buisson ; et comme, très surpris, je leur deman-

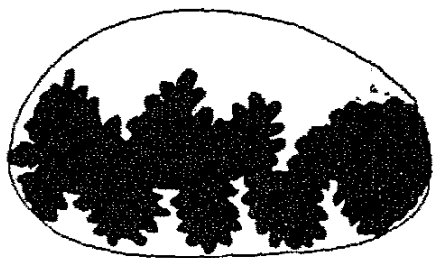


FIG. 49.



FIG. 50.

dais la raison de cette violence, l'un d'eux me dit : Il ne faut pas faire de mal aux serpents. Cela porte malheur. — Quelque temps après, me trouvant dans les environs de Gourdan, je racontais en riant cette aventure. Un villageois, en m'écoutant, prit un air grave. — « Vos ouvriers avaient raison, me dit-il. Il y a quelques mois, dans ce pays même, une jeune fille s'était endormie dans les champs. Un serpent vint s'enrouler autour de sa jambe. Le froid de ce contact la réveilla. Elle appela au secours ; mais au moment où nous arrivions, elle prit le serpent près de la tête et le jeta au loin en criant : — « Mauvaise bête. » — Nous fûmes peînés en entendant insulter le serpent. Quelque temps après, voulant cueillir des cerises, elle monta sur l'arbre. La branche se rompit, et elle se cassa la jambe en tombant. Il arrive toujours malheur à celui qui fait mal au serpent ou qui l'insulte. — Le serpent était donc sur l'arbre ? lui-dis-je. — Non, répondit-il, mais il était sans doute caché dans les environs. Le cerisier était près de l'endroit où elle l'avait insulté. »

J'ai trouvé les traces de la même superstition à un moindre degré dans le département de l'Aisne. Au temps où j'habitais Craonne,



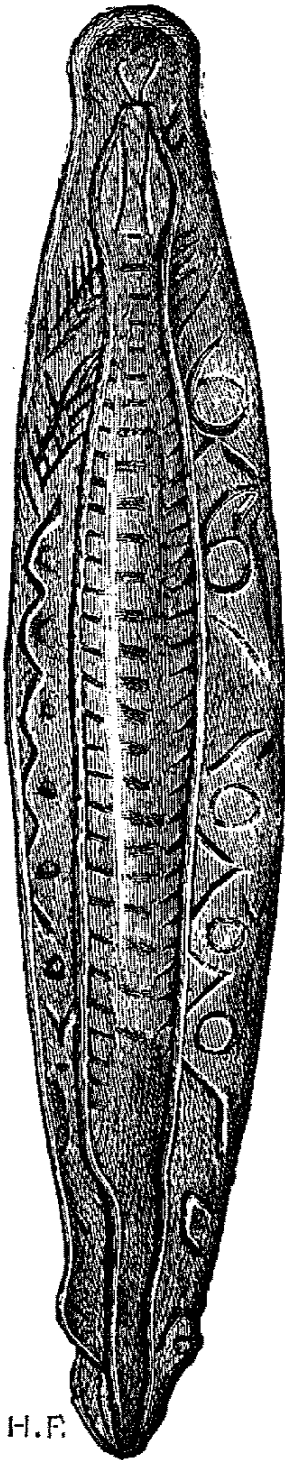
un ouvrier que j'employais me dit, un jour, qu'il avait vu une vipère dans mon jardin — « Il fallait la tuer, répondis-je. — Je m'en serais bien gardé, répliqua-t-il. — Si vous en aviez peur, interrompis-je, il fallait m'appeler. — Je n'aurais pas voulu le faire, dit-il.

Il ne faut pas tuer les serpents ; cela porte malheur. — Eh ! quoi, m'écriai-je, c'est vous qui avez de pareilles superstitions ! — J'ai été comme vous, me dit-il avec gravité. Je me moquais de ceux qui croient que la mort d'un serpent porte malheur. Mais un jour, au bois de Beau-Marais, j'étais allé chercher une voiture de bûches. Quand elle fut chargée, je partis. Ayant vu une couleuvre, je m'arrêtai et la tuai. Les chevaux qui avaient continué à marcher en avant quittèrent le milieu du chemin. Une des roues monta sur un talus, et la charrette culbuta. Je n'avais pas été longtemps sans être puni. Depuis ce temps, plus jamais je n'ai tué de serpent. »

Les bandes onduleuses des galets coloriés ne représentent pas une espèce de reptile particulière ; elles n'ont du serpent que le caractère le plus général ; l'absence de pattes et la forme serpentante. Le colorieur a même négligé souvent de figurer la tête. Il n'est donc pas impossible qu'elles ne soient hiéroglyphiques ou même symboliques. L'ornementation feuillée de la figure 49 ne contredit pas à cette manière de voir.

Les hommes de l'âge du renne paraissent ne pas avoir connu le culte des serpents. Ils en ont gravé et sculpté ; mais jamais ils n'ont représenté un serpent, abstraction faite des caractères de l'espèce. Au contraire, l'espèce est toujours reconnaissable. Telle est la vipère sculptée en bas-relief sur un morceau de ramure de renne trouvé à Lorthet (fig. 51).

On peut prétendre, il est vrai, que le cadre ornementé dans lequel elle se trouve prouve combien ce reptile était vénéré. Je crois plutôt que les populations de la fin de l'ère quaternaire ornaient tout par instinct.



H.F.

FIG. 51.



*Signes scaliformes.* — Quelques galets présentent des peintures qui paraissent être des signes graphiques dérivés de caractères pictographiques représentant des arbres ou des échelles dont chaque traverse est un échelon placé sur un montant unique et médian, figures 52, 53 (voyez pl. XVII, fig. 3, 6, 7). Mais je n'affirme pas qu'il en soit ainsi. Il y avait déjà de pareils signes à l'époque cervidienne. Tels sont ceux qui sont gravés sur deux bois de renne de la caverne de Lorthet (fig. 54 et 55).

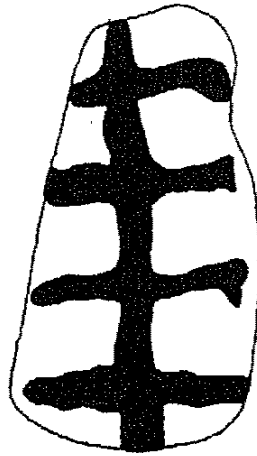


FIG. 52.



FIG. 53.

Les figures 52 et 53 peuvent être regardées comme équivalentes aux caractères pictographiques de Mycènes que M. Arthur Evans a publiés dans son ouvrage *Cretan pictographs*, p. 312, n° 58 et p. 365, n° 7.

*Arbres.* — Je classe parmi les représentations d'arbres des peintures très voisines des figures 52 et 53, mais paraissant plus pictographiques. Elles sont presque informes et semblent des représentations d'objets ayant un tronc des branches et des racines, figure 56 (voyez pl. XVIII, fig. 5 et 8), et d'arbres sans racines avec des branches recourbées ou divergeant dans des directions diverses, figures 57 et 58 (voyez pl. XV, fig. 7; pl. XVIII, fig. 5 et 8 et pl. XXI, fig. 3). Les coloriers de galets qui les ont faites étaient assurément des gens très inhabiles. Ils n'avaient aucunement la volonté de faire un dessin exact. L'art n'était rien pour eux. Ils paraissent n'avoir eu d'autre préoccupation que de former des signes graphiques où la convention avait autant de part que la réalité. Les graveurs de l'époque cervidienne restaient artistes même.

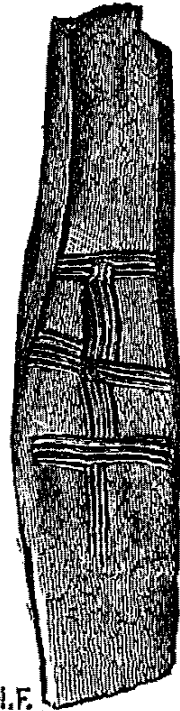
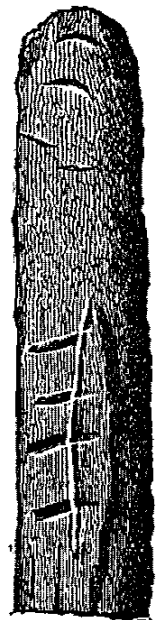
H.F.  
FIG. 54.

FIG. 55.

lorsque leurs œuvres n'étaient pas des imitations directes de la nature. Ils savaient généraliser sans faire perdre à l'objet figuré le cachet qui en faisait reconnaître le genre. La figure 59 représente un fragment de ramure de renne trouvé dans l'assise tarandienne du Mas-d'Azil sur lequel est gravé un arbre. Ce n'est pas un portrait ; ce n'est pas même une espèce particulière d'arbre ; c'est un arbre en général, abstraction faite des caractères de l'espèce. C'est un tronc avec des branches et des racines ; rien de plus ; c'est une



FIG. 56.

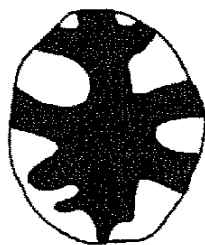


FIG. 57.



FIG. 58.

figure de convention, une de ces figures dont on fait ou les signes pictographiques ou les symboles. Et il ne serait pas étonnant que

l'arbre ait été vénéré à l'âge du renne. L'Europe septentrionale n'était pas alors encore dégagée complètement du manteau de glace qui l'avait couverte pendant la période mostérienne et les temps équidiens et qui avait fait reculer au loin la végétation arborescente. Le froid sec et vif qui avait mis fin à la faune glaciaire avait rabougri les forêts, et le steppe avait envahi de grandes étendues de pays. On avait peine alors à se procurer du bois autour des grottes et l'on entretenait le feu avec des résidus de chair. On comprend qu'en de pareilles circonstances les arbres soient devenus l'objet d'un grand amour et que, dans leurs préoccupations de se protéger contre le froid, les hommes les aient symbolisés. Et quand un climat plus

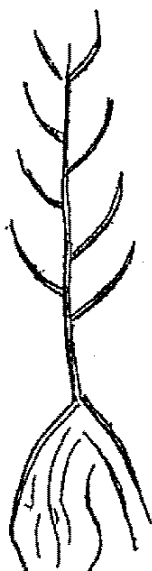


FIG. 59.

doux était venu ranimer la végétation, quand des pluies abondantes reconstituant les forêts devenues luxuriantes de sève et de verdure avaient permis à l'homme des galets coloriés de cultiver les arbres fruitiers autour de sa demeure, son admiration pour la végétation puissante qui renouvait l'aspect de la terre avait dû entretenir dans

son cœur l'amour des arbres dont il savait plus qu'à aucune autre époque apprécier l'utilité. C'est pour cela sans doute qu'il a peint l'arbre symbolique et que l'arbre figure dans les mythes les plus anciens.

*L'œil.* — L'œil humain peint sur les galets est très reconnaissable, figure 60 (voyez pl. XX, fig. 11). Dans l'écriture égyptienne, c'était

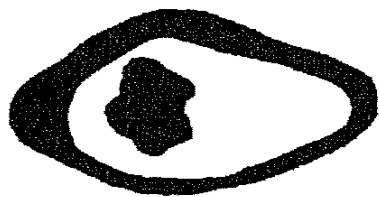


FIG. 60.

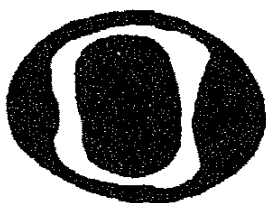


FIG. 61.



FIG. 62.

à la fois un signe syllabique et un signe déterminatif qui signifiait *vue, sommeil, rêve*.

La figure 61 (voyez pl. XI, fig. 15) semble représenter un œil d'animal.

*Le harpon.* — Le harpon que les peintres ont figuré sur les galets n'est pas celui qui était communément en usage à l'époque élapienne, figure 62 (voyez pl. XVII, fig. 12). C'est un harpon de type archaïque inventé aux temps cervidiens. Les hommes de la fin de l'âge du renne ont aussi gravé cette arme.

*Roseaux.* — A ces peintures, il faut en ajouter deux qui res-



FIG. 63.



FIG. 64.



FIG. 65.

semblent à de grands roseaux qui croissent au bord des étangs, figures 63 et 64 (voyez pl. XIX, fig. 1). Des signes semblables figurent sur un cylindre de feldspath bleu trouvé par Schliemann à Hisarlik, à 9 mètres de profondeur (*Ilios*, traduction de M<sup>me</sup> Egger, 1885, p. 904, n° 1668).

*Quadrupède(?)*. — Un autre dessin dont il me semble plus difficile d'indiquer le modèle est celui de la figure 65 (voyez pl. XX, fig. 5).

Mes ouvriers n'ont pas hésité. Pour eux, c'est un animal dont la tête n'a pas été faite, faute de place. Leur conviction n'a pas levé mes doutes. Si cette grossière peinture est l'imitation d'une forme de quadrupède, je ferai remarquer que c'est la seule qui ait été reconnue sur les galets. Je ne puis voir ni un symbole, ni un signe graphique dans cet essai fait par une main inhabile. Les représentations d'oiseaux, de poissons et d'insectes font défaut sur les galets.

*La ligne brisée.* — La ligne brisée a été peinte sur plusieurs cailloux roulés, figures 66 et fig. 67 (voyez pl. XIV, fig. 9; pl. XX, fig. 2 et 3 et pl. VI, fig. 16 a).

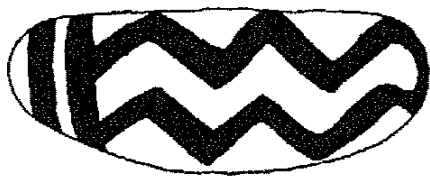


FIG. 66.

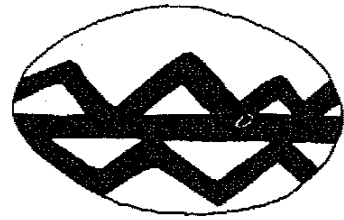
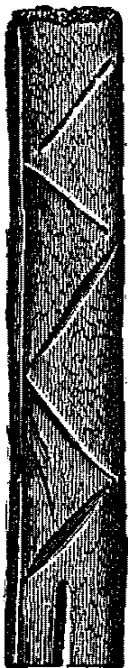


FIG. 67.



H.F.

FIG. 68.

Sur le galet de la figure 66, il y a deux lignes brisées aboutissant à deux lignes verticales. Sur celui de la figure 67, il y a aussi deux lignes brisées. Elles sont séparées par une ligne horizontale.

Dans l'écriture égyptienne, une seule ligne brisée équivaut à la consonne *n*; trois lignes brisées placées horizontalement les unes au-dessus des autres sont un signe déterminatif qui signifie *eau*. Quoique ce dernier sens ait été donné à ce caractère par plusieurs peuples, nous ne savons pas si c'est celui que lui ont attribué les hommes des galets coloriés. Les peuplades de l'âge du renne ont souvent gravé la ligne brisée. Peut-être n'a-t-elle jamais été pour elles qu'un ornement.

### Caractères alphabétiques.

On voit par l'énumération des signes idéographiques qui précèdent que nous ne connaissons encore qu'un petit nombre d'héroglyphes asyliens. De bonne heure l'écriture asylienne a évolué vers les caractères phonétiques, et si ceux que j'ai recueillis dans la

grotte du Mas-d'Azil ne constituent encore qu'un alphabet bien incomplet, ils forment néanmoins un ensemble de documents très intéressants. Ils ont des formes entièrement conventionnelles, et s'ils ont une origine pictographique, comme cela est probable, ils en sont déjà si éloignés qu'il serait bien difficile de la retrouver. Les renseignements que pourrait nous procurer un passé plus lointain nous font défaut. Je ne suis guère compétent pour interpréter de semblables caractères. A mesure que j'avance dans cette étude, je sens de plus en plus mon insuffisance pour traiter un sujet que l'on ne devrait aborder qu'avec une connaissance profonde de l'antiquité. Géologue et paléontologiste, je ne suis arrivé à m'occuper d'archéologie que par l'exploration des terrains quaternaires et je me trouve dépaysé dans la recherche des formes anciennes d'écriture. Mais puisque j'ai eu la rare bonne fortune de découvrir les vestiges d'une époque ignorée, c'est un devoir pour moi de faire connaître les signes écrits sur les galets coloriés et de les livrer aux discussions des savants. Je ne m'efforcerai pas d'en deviner le sens. La tâche serait actuellement impossible. Je chercherai seulement dans les civilisations postérieures les formes asyliennes qui ont survécu à l'époque des galets coloriés. Si je me trompe, mon travail sera néanmoins encore utile, puisqu'il procurera à d'autres des documents pour mieux faire. Peut-être, plus tard, la découverte heureuse de quelques anciennes inscriptions, soit dans la péninsule ibérique, soit sur d'autres terres plus éloignées, permettra d'interpréter les vieux signes graphiques des galets coloriés dont le sens nous paraît actuellement impénétrable.

Il y a sur ces galets coloriés des assemblages de lignes droites et de courbes qui ont vraiment l'apparence de lettres et souvent même de lettres de notre alphabet. On croit y voir des L, des E, des F, des I, des M majuscules, des M gothiques, des *thêta* grecs, des *gamma*, des *epsilon*, des *iota*, des *mu*, des *sigma*, etc. On peut noter quelques différences; elles n'empêchent pas les rapports de forme de sauter aux yeux. Lorsque, pour la première fois, j'ai relevé un de ces galets, j'ai été pris d'une subite méfiance. — Me serais-je trompé, dis-je, en quittant de l'œil le galet pour reporter ma vue sur la tranchée d'où je venais de l'extraire. Mais aussitôt l'aspect des couches superposées me rassura. L'assise à galets coloriés intacte et n'ayant subi que les atteintes de puissantes inondations contemporaines de sa formation était recouverte dans la tranchée par les strates à escargots sur lesquelles s'étendaient les couches péliciques (à haches en pierre polie), puis les assises calceutiques et

sidériques; et au-dessous je voyais l'étage cervidien remarquable par les débris de renne, les gravures, les harpons, les aiguilles, dont les strates archéologiques alternent, dans la grotte, avec les groupes de minces lits de limon sableux déposé par des inondations répétées. La stratigraphie ne laissait aucun doute. Ces signes graphiques, malgré leur apparence fallacieuse de caractères récents, sont donc bien de l'époque de transition qui a suivi l'âge du renne.

D'ailleurs, s'ils ressemblent à des lettres de notre alphabet, ils ne sont pas moins ressemblants à celles de l'alphabet phénicien, aux caractères du syllabaire cypriot, à ceux que l'on a nommés égéens et aux signes graphiques des fusaiotes mises au jour par les fouilles de Schliemann, dans la Troade.

Je vais décrire et figurer les galets coloriés dont les formes sont identiques à celles de ces caractères. C'est une étude exclusivement graphique qui résultera de ce travail de comparaison. On aurait tort de penser que je veuille en tirer des conséquences relativement aux sons que pouvaient représenter les signes du Mas-d'Azil. Entre l'époque des galets coloriés et celle de la guerre de Troie, il s'est écoulé un fort long laps de temps représenté par l'époque néolithique et l'époque calcentique. Durant cette série de siècles, de nombreuses modifications ont dû s'introduire dans le sens phonétique des caractères, et nous n'avons pas les éléments qui peuvent permettre de faire l'histoire de ces transformations. Les caractères ont aussi leur histoire. En montrant qu'il y en a beaucoup dont l'ancienneté est plus grande qu'on ne l'avait pensé, j'aurai apporté un document pour cette histoire.

Dans les pages qui précèdent, j'ai déjà figuré plusieurs signes asyliens que l'on retrouve dans les civilisations postérieures et qui sont devenus de lettres de l'alphabet phénicien ou de l'alphabet grec. Ce sont : la croix inscrite dans un cercle (fig. 27), la croix équilatérale et celle dont la branche inférieure est plus longue que les autres (fig. 28 et 31), la croix potencée (fig. 41 et 42) et le cercle pointé (fig. 36).

La croix inscrite dans un cercle (fig. 27) est le *teth* phénicien. On la retrouve dans l'alphabet grec primitif, notamment dans l'inscription de Théra, dans les alphabets éolo-dorien et étrusque. Il y a identité de forme. Mais dans l'alphabet étrusque et quelquefois dans l'alphabet éolo-dorien, le signe est placé de manière à donner à la croix la forme d'un X aux branches perpendiculaires l'une à l'autre.

La croix équilatérale (fig. 28 et 31) figure dans l'alphabet cypriot où elle représente la syllabe *lo*. Elle figure aussi dans l'alphabet

égéen avec la branche inférieure plus longue que les autres. C'est le *tau* phénicien. C'est aussi le X grec d'Amorgos, de Siphnos, de Corinthe et de ses colonies, d'Argos, de l'Attique, de Téos, d'Égine, d'Éphèse, de Mélos, de Samos, de Syracuse.

La croix potencée (fig. 41 et 42) est le *tau* du grec classique qui est une modification du *tau* phénicien.

Le cercle pointé, dans l'écriture égyptienne, signifie soleil et dieu solaire. Les Grecs en ont fait le *théta* classique qui a remplacé la croix inscrite dans un cercle, substituant ainsi un symbole solaire à un autre pour représenter la lettre par laquelle commence le mot  $\theta\epsilon\omicron\varsigma$ . Le cercle pointé a été aussi l'*omicron* des alphabets d'Argos, de Béotie, d'Ionie, de Corinthe.

D'autres caractères du Mas-d'Azil font partie des alphabets anciens. Je vais les figurer et les décrire :

J'ai représenté plus haut (fig. 52 et 53), sous le nom de *signes scaliformes*, deux caractères pictographiques assimilables à ceux

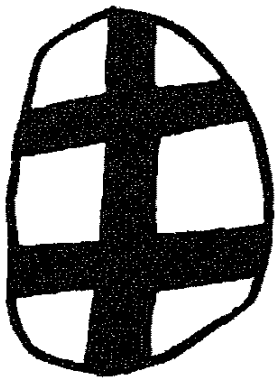


FIG. 69.



FIG. 70.

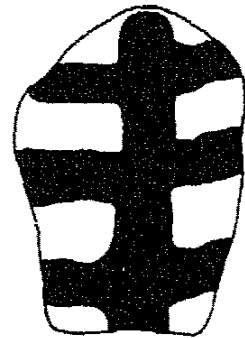


FIG. 71.

de Mycènes qu'Arthur Evans a publiés dans son ouvrage *Cretan pictographs and prae-phoenician script*, p. 312, n° 58 et p. 365, n° 7.

Il y a d'autres signes asyliens qui en sont très voisins et qui ont passé dans les alphabets cyprïote, égéen, phénicien et grec.

Les figures 69 et 70, semblables à la double croix de Lorraine, sont le signe cyprïote *pa*. On retrouve ce signe parmi les caractères égéens et crétois, et parmi ceux de l'écriture cunéiforme. Il figure aussi dans les alphabets étrusque et ombrien.

La figure 71 est identique à un signe égéen linéaire, c'est le *samech* phénicien. C'est aussi le  $\xi$  grec de l'Arcadie, d'Argos, de Rhodes, de Chios, de Corinthe, de Corcyre, d'Éphèse, d'Halicarnasse, de Mélos, de Milet, de Phliunte, de Sélinonte, de Syracuse, de Téos, de Thasos, de Thrace.

La figure 72, qui ressemble à un croissant placé sur un support,

est le *vau* phénicien. Les Grecs en ont dérivé l'*u* voyelle ou *upsilon* et lui ont donné la forme Y. Les Latins en ont tiré le V, qui a représenté le V et l'U de notre alphabet.

La figure 73 est semblable au *ve* cyprïote. On voit un caractère pareil dans l'alphabet carien. Les Phéniciens en ont fait le *zain* qui est devenu le Z grec. Dans la Locride des Ozoles on a quelquefois donné à cette lettre la forme du *pa* cyprïote avec lequel il a beaucoup de ressemblance. Les Éolo-Doriens, les Étrusques, les Osques ont fait usage d'un semblable caractère.

La figure 74 représente un caractère semblable à l'*ain* des Phéniciens. C'est l'*o* des Grecs qui a d'abord réuni l'*o* bref et l'*o* long, Après l'adoption de l'alphabet ionien par toutes les populations de la Grèce, on créa un signe particulier pour l'*o* long qui devient l'*oméga*. Cette lettre qui parfois a pris la forme d'un losange chez

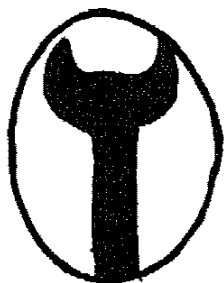


Fig. 72.



Fig. 73.

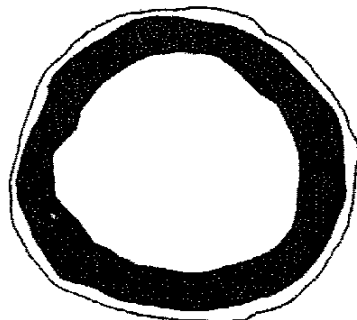


Fig. 74.

les Éolo-Doriens, et au centre de laquelle les Grecs ont mis un point, a passé avec sa forme primitive dans l'alphabet latin.

La figure 75 (voyez pl. XX, fig. 12) est celle d'un galet du Mas-d'Azil sur lequel sont peints deux signes graphiques ressemblant à deux  $\theta$  grecs de l'écriture cursive. Le milieu de la figure est confus; mais les deux  $\theta$  placés aux deux extrémités sont très distincts. Un caractère semblable se trouve dans une inscription de fusaïole rencontrée à 4 mètres de profondeur, à Hissarlik. Cette inscription a été figurée par A. H. Sayce, p. 907, dans un travail intitulé : *Les inscriptions trouvées à Hissarlik*, annexé à la traduction française de l'*Ilios* de Schliemann faite par M<sup>me</sup> E. Egger. Le caractère est le cyprïote *mo*. Il est encore figuré, mais avec des formes anguleuses, sur deux cônes d'argile jaune découverts dans les mêmes ruines, à 4 mètres de profondeur (*ibid.*, p. 750, n<sup>os</sup> 1441 et 1442, p. 909 et 910). Il existe dans l'égéen; il fait aussi partie de l'écriture hittite. Il faut rapprocher des signes de la figure 75 ceux



des galets asyliens des figures 76 et 77 (voyez pl. XXI, fig. 4 et pl. XXII, fig. 6), quoiqu'ils soient plus anguleux et que le dernier ait un petit appendice qui ressemble à celui d'un Q majuscule.

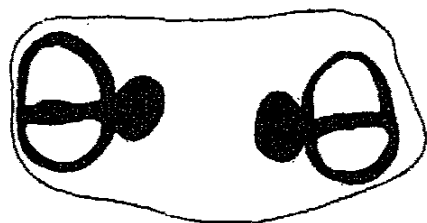


FIG. 75.

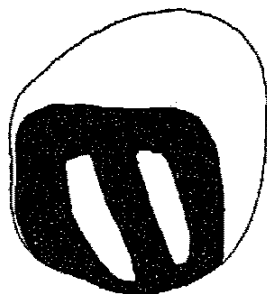


FIG. 76.

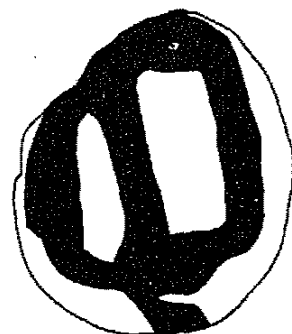
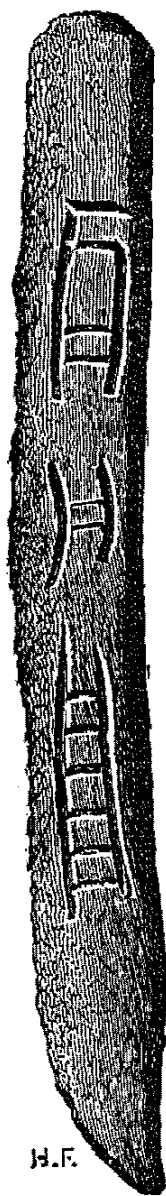


FIG. 77.

M. Arthur Evans, dans son ouvrage *Cretan pictographs and pre-phenician script*, p. 349, a figuré le *mo* sous le n° 32. Il a aussi représenté des signes crétois et égéens, *loc. cit.*, sous le n° 7, et malgré leur ressemblance de forme avec le *mo*, il ne les a pas confondus. Ils ne sont pas placés de la même façon : leur bande médiane est horizontale, au lieu d'être verticale. Peut-être faudrait-il chercher leur origine dans les caractères pictographiques que M. A. Evans a figurés à la page 307 de son ouvrage sous le titre de *houses and household utensils* (voyez surtout la fig. 26). J'ai trouvé dans la grotte de Lorthet un fragment de ramure de renne sur lequel sont gravés des signes semblables à ceux que M. A. Evans a figurés sous les n°s 24 et 25 de la page 307 et sous le n° 8 de la page 349. J'en donne ci-contre la figure.



H.F.

FIG. 78.

M. Sayce a reproduit dans un appendice à l'ouvrage de Schliemann sur les fouilles d'Hissarlik une inscription sur fusaïole dans laquelle il y a un signe qui rappelle ceux de ce bois de renne (voyez *Ilios*, traduction française, p. 907, n° 1675).

Les caractères linéaires égéens et crétois figurés par M. Evans, dans son ouvrage *Cretan pictographs*, à la page 349, sous le n° 7, sont identiques par la forme à l'*heth* phénicien. Si l'on retourne le galet de la figure 76, de manière que sa ligne médiane soit horizontale (nous ne savons pas dans quelle position il doit être placé), on a aussi l'*heth* phénicien. Cette lettre a passé dans l'écriture archaïque grecque. Elle fait partie des alphabets de l'Épire, de l'Arcadie,

d'Argos, de l'Attique, de la Boétie, de Rhodes, de Chalcis, de Corinthe, de Corcyre, de Laconie, de Milet, de Naxos, de Phocide, de Samos, de Syracuse et de Théra. Elle conserve la forme phénicienne dans les écritures étrusque et osque et prend celle des *thêta* du galet colorié figuré sous le n° 75, dans l'écriture ombrienne. Dans le grec classique elle prend la forme Η, qu'elle conserve dans l'alphabet latin.

Les caractères asyliens des figures 79 et 80 (voyez pl. XX, fig. 9 et 10) ressemblent à des M gothiques ou à des *epsilon* aux contours adoucis. Il y en a un presque pareil sur une fusaïole dessinée dans l'ouvrage de Schliemann précité, *Ilios*, n° 4669, p. 904 et 905. Quoi-

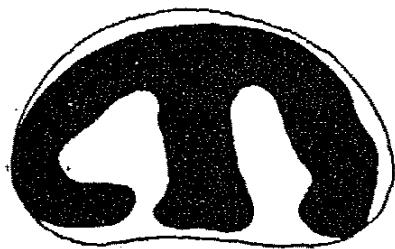


FIG. 79.

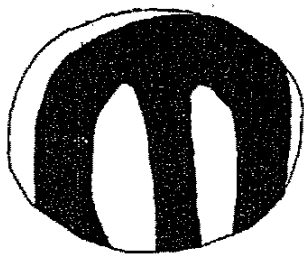


FIG. 80.

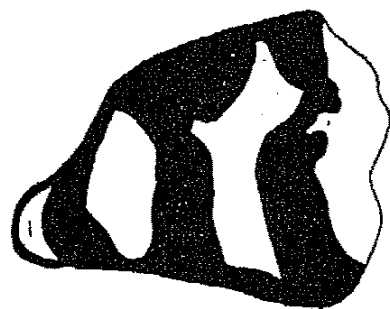
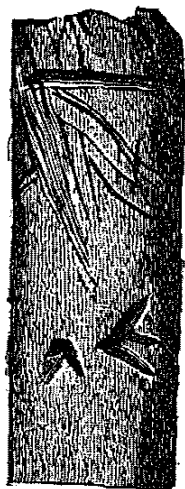


FIG. 81.

qu'il ait un petit appendice à sa partie supérieure, M. Sayce n'hésite pas à l'assimiler au *ti* cypriot. Les hommes des temps cervidiens ont gravé quelquefois ce signe avec sa forme anguleuse. La figure 82 représente un *ti* à côté d'un *ko*, burinés sur un fragment de ramure de renne provenant de la grotte de Gourdan.



H.F

FIG. 82.

Doit-on rapprocher des caractères précédents, malgré de notables différences de forme, le signe asylien de la figure 81 qui ressemble aussi à un M? — Je n'oserais le faire (voyez pl. XVIII, fig. 9). Je le laisse sans détermination.

Un autre signe asylien ressemble à un M majuscule aux jambages écartés et à un *sigma*. Il est représenté par la figure 83 (voyez pl. XVIII, fig. 4). Il existait déjà à l'époque cervidienne. Lorsqu'il est au-dessus d'une ligne horizontale, c'est le signe cypriot *mi*. Renversé et posé sur ses angles comme un W, c'est le *sin* phénicien qui correspond au *sigma* grec. Le *sigma* du grec archaïque est un *sin* mis le haut en bas de telle façon qu'il a l'air d'un M aux

jambages écartés. C'est sous cet aspect qu'il figure dans l'inscription de Théra. Le *sigma* du grec classique est encore dans une autre position. Il a été placé sur le côté, c'est-à-dire sur l'un de ses jambages couché horizontalement. Les deux jambages sont devenus parallèles. C'est encore cette position qu'il a dans les alphabets éolodorien et étrusque. Les Latins en ont arrondi les angles et en ont fait un S. Cette lettre est un exemple d'un caractère qui, placé dans les positions les plus diverses, conserve toujours sa signification et ne change pas de valeur.

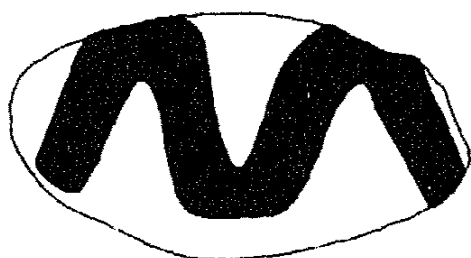


FIG. 83.

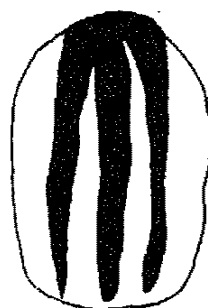


FIG. 84.

Sur le galet de la figure 84 est représenté une sorte de trident très comparable au caractère des figures 79 et 80 (voyez pl. XI, fig. 7 et 18). On pourrait rapprocher cette figure du signe syllabique égyptien *ms*, si celui-ci se terminait au sommet de la courbe. Mais au-dessus de ce sommet, il y a trois petits traits qui semblent les prolongements des dents de la fourche et ne sont pas dans celui du Mas-d'Azil.

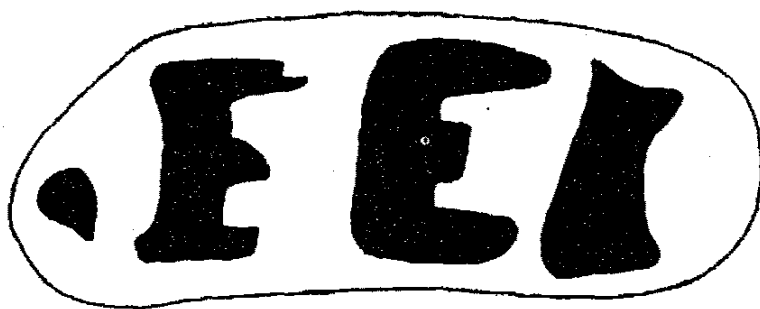


FIG. 85.

Sur un galet trouvé au Mas-d'Azil par M.

Maury (fig. 85) faisant partie de ma collection, est peinte une petite inscription formée de trois caractères. Un signe de ponctuation placé à gauche paraît indiquer qu'elle doit être lue de droite à gauche. Le premier signe à droite est un trait vertical semblable à l'*iota*. L'*iota* du grec classique n'est pas autre chose que l'axe de l'*iod* phénicien dépouillé des trois petites lignes obliques qui en partageaient. On trouve l'*iota* sous la forme d'un simple trait dans les alphabets phrygien, éolo-dorien, étrusque, ombrien, osque et latin. Le *j* lycien lui est entièrement semblable. Il est possible que les Grecs, en adoptant

cette forme pour cette lettre, aient fait retour à un ancien caractère dont ils avaient conservé le souvenir.

Le second signe graphique a la forme d'un E. Il me paraît assimilable au *zi* cypriot. Il a la barre horizontale médiane plus petite que celle du caractère cypriot; mais un autre signe asylien (fig. 86) a les trois barres horizontales à peu près égales; celle du milieu est même la plus longue. La seule différence qui existe entre le caractère asylien et le caractère cypriot est le prolongement de la tige du *zi* au delà des barres. Elle est sans importance. L'*hé* phénicien a aussi un prolongement de la tige. Cela n'a pas empêché les Grecs d'en faire leur E en le supprimant. Le caractère asylien est aussi assimilable à l'*hé* phénicien et à l'*epsilon* grec. Cette dernière lettre n'est que l'*hé* retourné. Les Grecs lui ont tantôt conservé le prolongement de la tige, et tantôt ils l'ont retranché. Il est con-

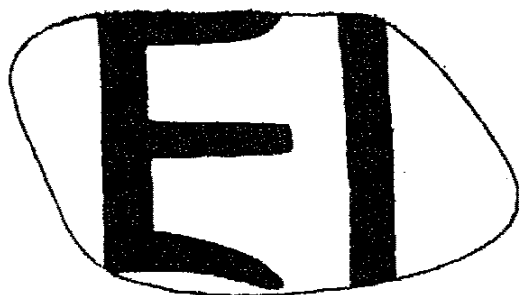


FIG. 86.

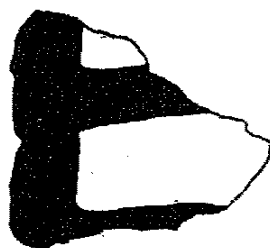


FIG. 87.

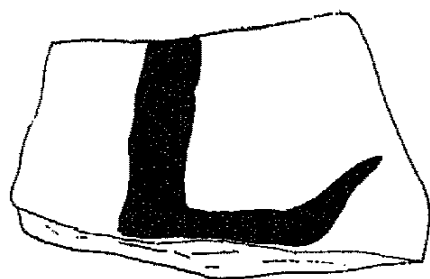


FIG. 88.

servé dans l'inscription de Théra. Il est supprimé dans l'alphabet classique. Les Étrusques ont conservé l'*hé* sans le modifier. Les Ombriens et les Osques ne l'ont pas retourné, mais ils en ont enlevé le prolongement. Le latin archaïque présente à la fois l'*epsilon* sous sa forme classique et l'*hé* phénicien. La forme classique n'est qu'un retour à la forme asylienne.

Le troisième caractère de l'inscription ressemble à un F. Il aurait exactement la forme du *to* cypriot, si la barre transversale supérieure se prolongeait du côté gauche. Sans ce prolongement, il n'y a qu'une ressemblance peut-être fallacieuse. C'est le *digamma* qui représente l'ancienne forme phénicienne du *vau*. On rencontre cette lettre dans les alphabets de Corinthe, d'Argos, d'Eubée, de Béotie, du Péloponnèse, des colonies achéennes, d'Élis, de Sparte, de Syracuse et de Théra. Il a cessé rapidement d'être en usage chez les Grecs et n'a pas passé dans l'alphabet classique. Il a fait partie de l'écriture étrusque, de l'écriture lycienne et de l'écriture latine.

Mais les Latins en ont faussé la valeur en lui donnant le son d'un F. En grec, il correspondait au W.

La figure 86 représente un galet sur lequel sont peints deux caractères, l'un que j'ai assimilé à celui qui est au milieu de l'inscription de M. Maury, l'autre qui doit être rapproché du premier à droite de cette inscription.

La figure 87 représente un fragment de pierre sur lequel est un signe graphique que la cassure a rendu incomplet, mais qu'il est facile de reconnaître. C'est encore le caractère qui est au milieu de l'inscription de M. Maury.

Une inscription de la Cappadoce copiée par Hamilton et reproduite par Sayce (*Ilios*, p. 910), commence à droite par un caractère qui ressemble à un E majuscule placé en sens inverse, dont les branches sont un peu inclinées. M. Sayce émet avec doute l'opinion qu'il représente la syllabe cyprïote *ri*. C'est le même caractère que celui qui est au milieu de l'inscription de M. Maury. Dans l'inscription d'Eyuk, on voit un signe qui a l'air d'un F retourné. Il est assimilable au premier caractère à gauche du galet de M. Maury.

J'ai fait figurer un galet sur lequel on voit deux signes frangés qui ressemblent à un 17 dont le 7 serait placé en sens inverse (fig. 89). Le premier qui est un trait vertical est le même que le deuxième de la figure 86. Le second a une forme qui rappelle celle du *gamma*. Les deux branches dont il est formé ne font pas un angle droit comme le signe égéen figuré par Arthur Evans dans son ouvrage *Cretan pictographs*, p. 351 ; et la barre horizontale se dirige de gauche à droite, au lieu de se diriger de droite à gauche. Malgré ces différences, j'incline à les rapprocher l'un de l'autre. Le signe asylien est le *guimel* phénicien placé différemment. Il est pareil à certains *gamma* de Théra. On l'a trouvé avec cette forme dans les alphabets d'Abu-Simbul, d'Argos, de l'Attique, de Colophon, de Chalcis, de Crète, d'Érétrie, de Géla, de Naxos, de Syracuse, de Tarente. Dans le grec classique, ses branches sont placées à angle droit. Il a la forme asylienne dans l'alphabet phrygien. La lettre L a une forme pareille à la sienne, dans l'alphabet éolo-dorien. Il est assimilable au troisième caractère de l'inscription d'Eyuk.

Faut-il classer le signe de la figure 88 avec celui de la figure 89 et avec le *guimel* phénicien. Ses branches sont à angle droit, ce qui le rapproche du caractère égéen, et sa barre horizontale est dirigée dans le même sens que celle de ce dernier. Il n'en diffère que par le crochet qui est à l'extrémité de cette barre. Il est aussi très ressemblant au *gamma* grec classique, quoique sa barre horizontale

soit dirigée en sens inverse. Il est également très voisin de la lettre L des Latins. J'incline à le placer, malgré son crochet, à côté du caractère égéen et du *gamma* grec.

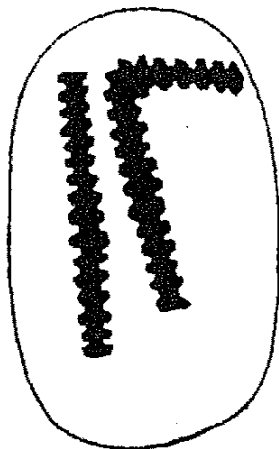


Fig. 89.

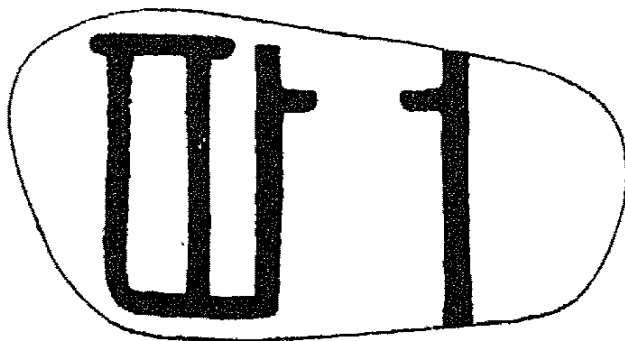


Fig. 90.

Le galet figuré sous le n° 90 présente à gauche un caractère compliqué qui paraît double et se compose d'un rectangle et d'un trait vertical hasté dont la haste est dirigée vers la droite. Ce trait hasté est le *ta* cypriot. A droite vis-à-vis de lui est un autre trait hasté dont la haste est dirigée vers la gauche. Je ne connais rien de semblable ni dans l'écriture phénicienne, ni dans les écritures postérieures. Il est pourtant probable que les Grecs et les Romains connurent le *ta* cypriot, car l'empereur Claude voulant créer un caractère qui eût une valeur intermédiaire entre l'I et l'V, lui donna la forme du *ta*. Son décret resta lettre morte (voyez pl. XV, fig. 8).

H.F.  
Fig. 91.

La fusaïole d'Hissarlik figurée sous le n° 1669 dans *Ilios*, p. 904, présente une inscription ayant un signe énigmatique par lequel M. Sayce en a commencé la lecture. Ce signe dans lequel on voit une forme à peu près semblable à celle d'un A majuscule est comparable, mais non identique à celui qui est placé sur un morceau de bois de renne de l'époque cervidienne (fig. 91), provenant de la grotte de Gourdan. Celui-ci est assimilable à un signe égéen figuré par A. Evans dans *Cretan*

*pictographs*, sous les n°s 11 a et 11 b, p. 285, et sous le n° 12, p. 365. C'est l'*palef* phénicien redressé. La similitude est complète. C'est l'A du grec classique; c'est l'A des Latins. — A côté de l'A, sur le bois de renne, sont deux autres caractères: l'un, qui a quelque ressemblance avec un S mal fait, est voisin par sa forme du signe qui accompagne l'A dans la figure donnée par M. Evans

Cependant il n'est pas identique. L'autre se compose d'une ellipse pointée et de deux lignes presque horizontales.

Les hommes de l'âge du renne possédaient certainement déjà quelques signes graphiques. Sur plusieurs belles gravures, on voit des caractères qui sont ou la signature de l'artiste ou une marque de propriété. Tel est le signe qui dans la figure suivante, rappelle imparfaitement une couronne de comte (fig. 92). Tels sont encore les losanges d'une gravure que j'ai reproduite dans l'article paru sous le titre : *Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif*, t. V de *L'Anthropologie* (voyez p. 144, fig. 5).

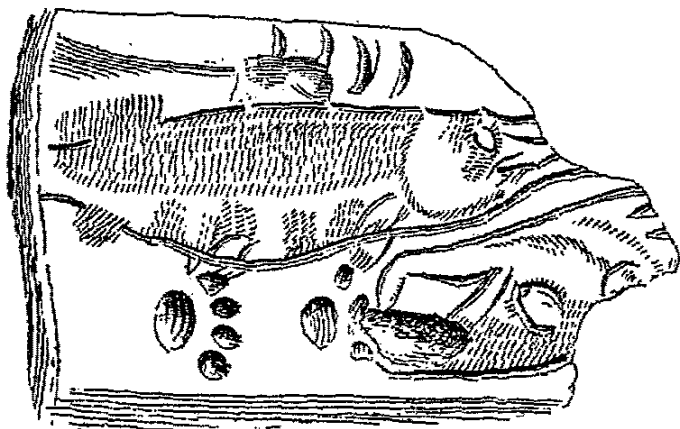


FIG. 92.

Les figures 93, 94, 95, 96 représentent des galets sur lesquels sont peints des signes que l'on retrouve dans l'alphabet syllabique cyprïote et sur les fusaïoles d'Hissarlik (voyez pl. XI, fig. 5, 6, 7, 8). Le signe de la figure 93 se trouve sur la fusaïole dessinée sous le n° 1669 (*Ilios*, p. 904), c'est le cyprïote *ko*. M. A. Evans l'a fait figurer sous le n° 24 à la page 349 de son ouvrage *Cretan pictographs*, comme un caractère égéen et crétois. Quand il repose sur

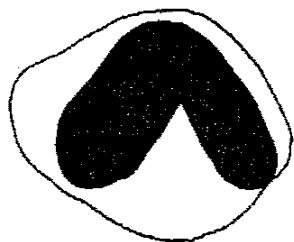


FIG. 93.

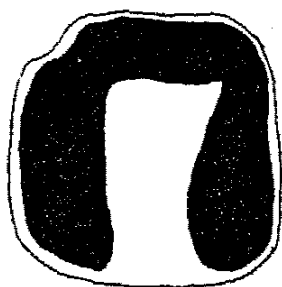


FIG. 94.

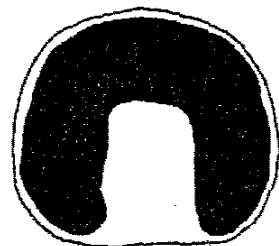


FIG. 95.

son angle de même qu'un V, au lieu d'être placé comme un toit, c'est le *sa* cyprïote. Il change donc de signification selon la position qu'on lui donne. Le *sa* a été figuré par M. A. Evans comme caractère crétois et égéen, p. 349, n° 25. Voyez aussi ce caractère sur l'inscription de la fusaïole n° 3563, où il est le second, et sur celle de la fusaïole n° 3559, où il est le dernier (*Ilios*, p. 906 et 907).

Le signe de la figure 94 qui ressemble à un *pi* grec est pareil à l'avant-dernier caractère de l'inscription de la fusaïole n° 3551, et au dernier de l'inscription de la fusaïole n° 2461 (voyez *Ilios*, p. 906).

C'est le cypriote *go*. Les signes des figures 95 et 96 sont encore le *go*. Ils sont semblables aux deux premiers caractères de l'inscription de la fusaiöle 2224 (voyez *Ilios*, p. 906).

Le caractère de la figure 96 avait sans doute de l'importance aux yeux des habitants de la grotte du Mas-d'Azil, car ils l'ont frangé, figure 97 (voyez pl. XIV, fig. 7). Ils en ont aussi échelonné trois de

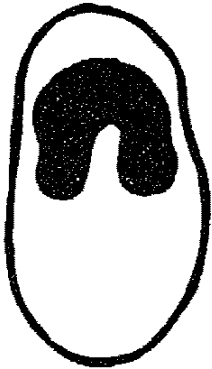


FIG. 96.

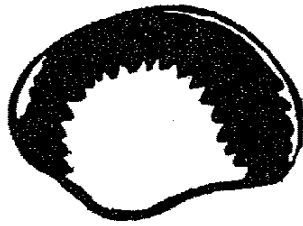


FIG. 97.

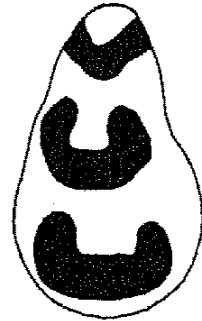


FIG. 98.

différentes grandeurs, les uns au-dessus des autres, sur un même galet, figure 98 (voyez pl. XXII, fig. 3); et sans doute ce triple caractère n'avait pas la même signification que le caractère simple.

Un autre galet, figure 99 (voyez pl. XVIII, fig. 4), présente quatre courbes concentriques. Dans les dolmens, les longues courbes concentriques sont nombreuses.



FIG. 99.

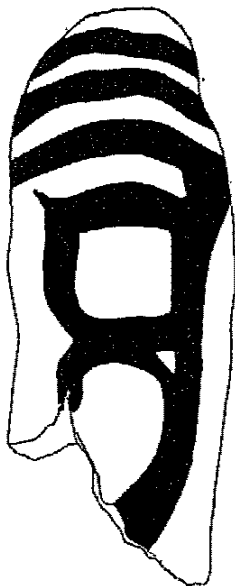


FIG. 100.

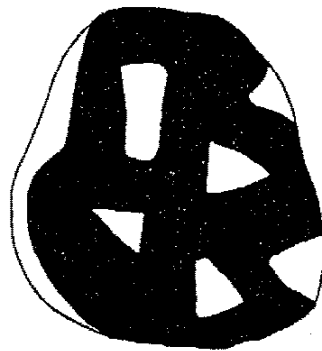


FIG. 101.



FIG. 102.

Le signe de la figure 100 est compliqué. Il se compose de trois courbes concentriques, placés au-dessus d'une figure dont le sens m'est inconnu (voyez pl. XXII, fig. 4).

La figure 107 (voyez pl. XXII, fig. 2) n'est probablement qu'un cercle pointé dont le disque central est mal fait.



De l'étude comparative qui précède il résulte que neuf signes graphiques du Mas-d'Azil sont identiques à des caractères du syllabaire cypriot: le *ko*, le *pa*, le *mo*, le *lo*, le *ri*, le *ve*, le *sa*, le *ti*, le *ta*. Huit signes asyliens, dont quelques-uns sont aussi cypriotes, font partie de l'alphabet égéen. Enfin plusieurs anciennes inscriptions de l'Asie Mineure, notamment de la Troade, présentent des caractères pareils aux peintures du Mas-d'Azil. En retrouvant dans les alphabets cypriot et égéen et dans l'écriture usitée en Asie Mineure avant la guerre de Troie des caractères asyliens, on est fondé à

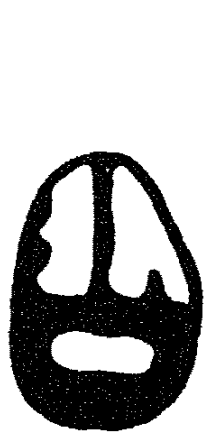


FIG. 103.

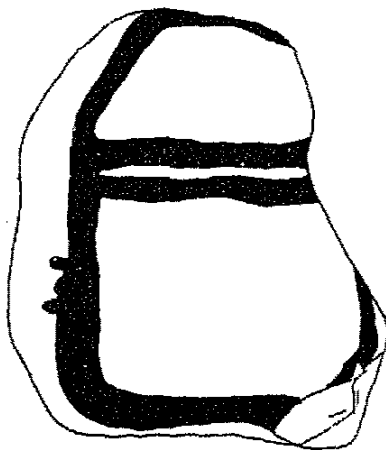


FIG. 104.



FIG. 105.

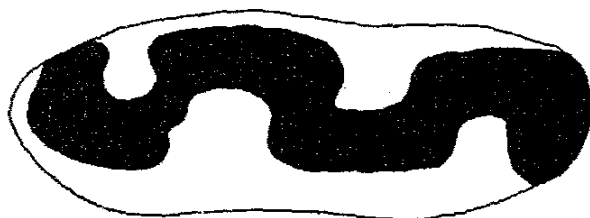


FIG. 106.

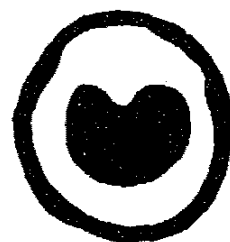


FIG. 107.

penser ou que des invasions d'Occident en Orient ont porté dans ces régions, à une époque très reculée, l'écriture en usage dans le pays pyrénéen, ou que l'écriture rudimentaire du Mas-d'Azil a été, aux temps préhistoriques, le patrimoine commun des peuples du littoral septentrional de la Méditerranée et des rivages de l'Archipel. La tradition nous a conservé le souvenir d'une civilisation très ancienne dans la péninsule ibérique. D'autre part, nous savons par les Égyptiens qu'une émigration partie de l'Atlantide, avant l'effondrement de cette île, se dirigea vers la Grèce où l'une de ses bandes fut défaite par les Athéniens. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas seulement dans les vieux syllabaires de la Grèce et de l'Asie Mineure qu'on rencontre des caractères asyliens; on en reconnaît de nombreux parmi les lettres phéniciennes. Si l'on joint aux peintures du Mas-

d'Azil la gravure sur bois de renne de la figure 94 et si on les compare aux caractères de l'alphabet phénicien, on voit que onze signes de notre écriture préhistorique ont passé avec leur forme asylienne dans cet alphabet qui ne contient que vingt-trois lettres en y comprenant le *digamma*. Ces signes communs aux deux civilisations sont : l'*alef*, le *guimel*, le *vau*, le *digamma*, le *zain*, l'*heth*, le *teth*, le *samech*, l'*ain*, le *sin*, le *tau*. Il faut y ajouter l'*hé* et l'*iod* qui sont peints au Mas-d'Azil avec de légères différences que les Grecs ont reproduites en modifiant les lettres phéniciennes. Ainsi treize des vingt-trois caractères phéniciens ont été également des signes graphiques asyliens. C'est une proportion considérable, surtout si l'on songe qu'au début le nombre des lettres phéniciennes devait être plus restreint. Ainsi tombe la légende suivant laquelle ces lettres auraient été empruntées toutes à l'écriture égyptienne. Les Phéniciens étaient un peuple de marchands dont les navires fréquentaient tous les rivages méditerranéens. Ils ont pris partout, et notamment dans le voisinage des Pyrénées, les signes graphiques qui leur paraissaient les plus commodes pour tenir leurs registres, traiter et correspondre. Ils ont choisi les plus répandus dans les pays où ils trafiquaient, afin de propager plus rapidement les innovations qu'ils ont introduites dans l'écriture. Les signes ont changé de valeur entre leurs mains. Ceux du Mas-d'Azil étaient probablement syllabiques. En devenant des lettres, ils ont nécessairement été modifiés dans leur signification. Ils n'ont pas changé de forme. Les Grecs, dont les anciens syllabaires avaient beaucoup de caractères communs avec l'alphabet asylien, ont adopté la réforme phénicienne avec d'autant plus de facilité qu'ils trouvaient dans les lettres phéniciennes des formes qui leur étaient familières ; plus tard, par une réaction très naturelle, leur tendance fut de rendre aux signes que les Phéniciens avaient modifiés leur ancienne configuration dont ils avaient gardé le souvenir.

Je n'essayerai pas d'interpréter les peintures des galets 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, ni d'autres que l'on verra dans l'album qui accompagne cette note. De plus compétents que moi pourront s'en occuper. Peut-être, parmi elles, y a-t-il de simples essais de dessin faits d'une main maladroite. Mais assurément, dans la série de galets figurés dans cet article, il y a autre chose que de semblables tâtonnements. Il est impossible de ne pas y distinguer les caractères d'une écriture rudimentaire si on la compare à la nôtre, mais paraissant déjà compliquée si l'on songe à sa grande antiquité. Ces cailloux peints qui nous semblaient d'abord

couverts de simples barbouillages de couleurs peu dignes de peuplades succédant à celles qui avaient brillé dans les arts, aux âges précédents, sont l'expression d'une des plus grandes conquêtes de l'esprit humain. Aux préoccupations artistiques avaient succédé les préoccupations intellectuelles ; et la grotte du Mas-d'Azil aux temps asyliens nous apparaît comme une vaste école, où l'on apprenait à lire, à compter, à écrire et à connaître les symboles religieux du dieu solaire.

En terminant, je tiens à remercier M. Salomon Reinach qui a eu l'obligeance de m'indiquer les ouvrages à consulter pour m'éduquer sur les anciens systèmes d'écriture.

---